

Caractéristiques de 50 genres

pour développer les compétences langagières en français



2^e édition

Suzanne-G. Chartrand,
Judith Émery-Bruneau et
Kathleen Sénéchal
avec la collaboration de Pascal Riverin

DIDACTICA, C. É. F.

Données de catalogue avant publication

Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada
Chartrand, Suzanne-Geneviève; Émery-Bruneau, Judith; Sénéchal, Kathleen
Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français

Comprend des références bibliographiques

ISBN

1. Français (Discours). 2. Français (Langue) - Genres. 3. Français (langue) - Enseignement et apprentissage. 4. Français (langue)
– Lecture, écriture et communication orale

Éditeur et éditrice responsable du projet

DIDACTICA, C. É. F. et Suzanne-Geneviève Chartrand

Révision linguistique

Pascal Riverin, Kathleen Sénéchal et Sandra Roy-Mercier

Conception graphique et infographie

Sylvie Côté

Photographie illustrant des textes annotés et conception de la couverture

Avegaile Calzado


ISBN 978-2-9814068-1-1

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2015

Il est illégal de reproduire ou de diffuser cet ouvrage, en totalité ou en partie, sans la mention complète de la source, conformément aux dispositions sur la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada.

Référence complète de l'ouvrage

Chartrand, Suzanne-G., Émery-Bruneau, J. et Sénéchal, K. avec la coll. de Pascal Riverin (2015). *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français*. Québec : Didactica, c.é.f.; en ligne : www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca



À Karl Canvat
qui a su montrer brillamment
tout le potentiel didactique du travail
sur les genres en classe de français

Table des matières

Avant-propos	1
1. Qu'est-ce qu'un genre et pourquoi faire des genres l'axe organisateur du développement des compétences langagières en français?	2
2. Genres à dominante argumentative	
A Fiche 1A : message publicitaire (4 ^e)	11
Fiche 2A : texte d'opinion argumentée (4 ^e), lettre ouverte, débat (5 ^e)	12
3. Genres à dominante descriptive	
D Fiche 3D : capsule d'information (1 ^{re} et 5 ^e), article [de revue, de journal ou sur le Web], documentaire audiovisuel (1 ^{re})	14
Fiche 4D : consigne, procédure (1 ^{re})	16
Fiche 5D : quatrième de couverture (1 ^{re})	17
Fiche 6D : article de dictionnaire (2 ^e)	18
Fiche 7D : biographie (2 ^e)	19
Fiche 8D : compte rendu, entrevue (2 ^e)	20
Fiche 9D : résumé [d'un article de journal ou d'un autre média] (3 ^e) et [d'un texte d'analyse] (4 ^e)	22
4. Genres à dominante explicative	
E Fiche 10E : article de vulgarisation scientifique, exposé explicatif (3 ^e)	23
Fiche 11E : chapitre de manuel scolaire de sciences et d'histoire (3 ^e)	25
Fiche 12E : reportage audiovisuel (5 ^e)	26

5. Genres à dominante justificative

J	Fiche 13J : justification de la solution d'un problème de grammaire (1 ^{re} à 3 ^e)	28
	Fiche 14J : table ronde (2 ^e)	30
	Fiche 15J : discussion (3 ^e et 5 ^e)	31
	Fiche 16J : critique de film, exposé critique (4 ^e).....	33

6. Genres à dominante narrative

N	Fiche 17N : album de littérature, bande dessinée (1 ^{re})	36
	Fiche 18N : roman d'aventures (1 ^{re}), roman psychologique (1 ^{re} et 2 ^e), roman policier (2 ^e).....	37
	Fiche 19N : roman de fantasy (1 ^{re}), roman de chevalerie (3 ^e)	40
	Fiche 20N : fable (2 ^e)	42
	Fiche 21N : conte traditionnel, légende, mythe (3 ^e)	43
	Fiche 22N : nouvelle (4 ^e)	45
	Fiche 23N : roman fantastique, roman de science-fiction (4 ^e)	46
	Fiche 24N : roman historique (3 ^e), roman réaliste (5 ^e)	48

7. Genres dramatiques (théâtre)

T	Fiche 25T : comédie et tragédie classiques (4 ^e)	50
----------	--	----

8. Genres poétiques

P	Fiche 26P : poème ludique (1 ^{re} et 2 ^e), poème à trame descriptive ou narrative (1 ^{re} et 2 ^e).....	53
	Fiche 27P : chanson et poème lyriques (3 ^e et 4 ^e), sonnet et ballade, poèmes classiques (5 ^e).....	55
	Fiche 28P : slam (4 ^e).....	57

9. Fiches thématiques

Fiche 29 : littérature engagée des XX^e et XXI^e siècles : roman (5^e), poésie, chanson (4^e) et théâtre (5^e) 58

Fiche 30 : écoute d'œuvres littéraires : récit (1^{re}), fable (2^e), conte ou légende (3^e) 61

10. Index des genres par ordre alphabétique 62

11. Index des genres par année scolaire 64

Avant-propos

Depuis au moins deux décennies, en didactique du français, on s'entend pour dire que les genres sont d'indispensables outils pour développer les compétences langagières des élèves et qu'ils devraient constituer le point nodal de l'enseignement du français. Voilà pourquoi nous avons cru utile de produire ce modeste ouvrage pour aider les enseignants de français du Québec, actuels comme futurs, ainsi que les conseillers pédagogiques et les formateurs d'enseignants à s'approprier les caractéristiques génériques des « genres sélectionnés » dans la *Progression des apprentissages au secondaire* (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - MELSL, 2011).

La planification de séquences d'enseignement et leur mise en œuvre dans la classe de français devraient reposer sur une conception relativement précise et commune à tous les enseignants des genres à partir desquels se réalisent les apprentissages en lecture, en écriture et en communication orale. Mais, attention, il ne s'agit pas de faire des fiches qui composent le présent ouvrage des objets d'enseignement! Celles et ceux qui désireraient des activités à mener en classe avec les élèves prenant appui sur les genres décrits ici pourront en trouver un bon nombre sur le *Portail pour l'enseignement du français*, sous la responsabilité de Suzanne-G. Chartrand depuis 2008.

Cet outil de vulgarisation scientifique se veut simple, sans être simpliste, et privilégie les grandes régularités des genres plutôt que les cas particuliers ou atypiques; il faut donc le prendre pour ce qu'il est : les fiches sont des aides pour les enseignants et formateurs dans leur travail sur les textes en classe, il ne s'agit aucunement de prescriptions qui rigidifieraient les genres lus, entendus ou produits en classe.

Le document contient 30 fiches (décrivant 50 genres) qui sont précédées d'un court texte définissant le concept de genre dans la perspective de l'enseignement du français au secondaire québécois,

en lien avec les prescriptions ministérielles. Chaque fiche présente les caractéristiques génériques communicationnelles, textuelles, sémantiques, grammaticales, graphiques ou visuelles et/ou d'oralité d'un ou de plusieurs genres, et certaines d'entre elles, dans le cas de genres moins connus, proposent un corpus illustrant le genre décrit. Deux index facilitent le repérage : le premier classe les genres par ordre alphabétique avec mention du numéro de la fiche du genre visé (suivi de la lettre initiale du mode de discours concerné : A pour argumentation...) et le deuxième les classe par année scolaire.

Les auteures, des didacticiennes du français, ne prétendent pas être des spécialistes de tous les genres décrits, loin de là. Elles ont toutefois tenté d'en cerner avec rigueur les grandes régularités, grâce entre autres aux conseils d'experts de certains genres. Aussi remercient-elles toutes les personnes, enseignants de français, conseillers pédagogiques et didacticiens qui ont bien voulu prendre de leur temps pour commenter des versions préliminaires. Le centre interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE) a contribué financièrement à la réalisation de cette deuxième édition, qu'il en soit remercié.

L'ouvrage *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français au secondaire québécois* peut être diffusé et reproduit sans entraves, avec la mention complète de la source. Il est disponible gratuitement en ligne sur le *Portail pour l'enseignement du français* : www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca. Puisse-t-il recevoir un accueil enthousiaste!

Suzanne-G. Chartrand, Judith Émery-Bruneau et Kathleen Sénéchal
didacticiennes du français

Qu'est-ce qu'un genre et pourquoi faire des genres l'axe organisateur du développement des compétences langagières en français?

Suzanne-G. Chartrand

Au Québec, depuis plus d'une quinzaine d'années, le concept de **genre***¹ fait partie du paysage de l'enseignement du français. On peut toutefois douter qu'il soit compris par tous de la même façon, que les liens entre ce concept et les autres concepts de l'univers des textes soient clairs et que l'on en mesure toute la portée didactique. Or, comme c'est un concept majeur de la didactique des langues et de l'enseignement du français, langue première, une clarification s'impose.

Après avoir succinctement présenté l'émergence de ce concept dans les documents prescriptifs pour l'enseignement du français au Québec et souligné sa pertinence didactique, nous montrerons que le genre ne peut être compris que s'il est mis en relation avec d'autres concepts ou notions². Nous clarifierons ensuite certains aspects de notre définition, avant de présenter les différentes caractéristiques des genres.

1. LE CONCEPT DE GENRE DANS L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU QUÉBEC ET SA PERTINENCE DIDACTIQUE

En 1995, les responsables du programme de français pour le secondaire ont jugé bon de préciser que, bien que c'était le concept de **type de textes*** qui structurait le programme, tout **texte*** était toujours d'un genre particulier.

Le conte, la nouvelle littéraire, le récit et le roman sont des genres de textes où domine le type narratif. Le texte de type descriptif caractérise un genre comme le portrait, mais se trouve aussi dans le fait divers, la règle de jeu et la nouvelle journalistique. On trouve le type explicatif dans divers genres comme l'article de vulgarisation scientifique, l'article d'encyclopédie et le manuel scolaire. Le type argumentatif domine dans le pamphlet, l'éditorial et l'essai (Ministère de l'Éducation du Québec, 1995, p. 13).

Le document sur la *Progression des apprentissages au secondaire* pour la classe de français (MELS, 2011) fait du genre l'outil par excellence du travail en classe, associant chaque **mode de discours***³ comme l'argumentation, la description, l'explication, la justification et la narration à des genres dans lesquels il s'actualise. Pourquoi? Parce que « c'est au travers des genres que les pratiques langagières s'incarnent dans les activités des apprenants » (Schneuwly et Dolz, 1997, p. 29). Aussi la nécessité d'appuyer l'enseignement du français sur l'étude des genres en production comme en réception est-elle un acquis de la didactique du français des vingt dernières années, écrivait le didacticien genevois Bernard Schneuwly, il y a plus de dix ans (Schneuwly, 2002).

1 Les mots en gras suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire à l'annexe 1 et certains d'entre eux sont mis en réseau dans un schéma à l'annexe 2.
2 Pour une distinction entre *concept* et *notion*, voir Chartrand et De Koninck, 2009.

3 La notion de **mode de discours** a été introduite dans le document sur la *Progression des apprentissages* (MELS, 2011) pour remplacer celle de **type de textes** qui était ambiguë : correspondait-elle à un principe typologique abstrait, comme chez Adam (2005), ou à un regroupement de textes empiriques? Mais ce choix n'est pas des plus judicieux et n'est pas vraiment nécessaire en classe, où l'on pourrait se limiter à parler de genres à dominante narrative, argumentative, etc.

En référence, principalement, aux travaux de J.-M. Adam, aux théorisations du cercle Bakhtine⁴ et aux travaux de l'équipe de didactique des langues de l'Université de Genève (Bronckart, 1996; Dolz, Noverraz et Schneuwly, 2001; Schneuwly et Dolz, 1997) qui mettent au premier plan l'aspect social des productions langagières, on peut définir le **genre** comme **un ensemble de productions langagières orales ou écrites qui, dans une culture donnée, possèdent des caractéristiques communes d'ordres communicationnel, textuel, sémantique, grammatical, graphique ou visuel et/ou d'oralité, souples mais relativement stables dans le temps**. Nous reviendrons plus loin sur certains aspects de cette définition.

Pour les élèves, l'entrée par les genres⁵ est une avenue prometteuse, puisqu'elle permet de partir de leurs expériences langagières à l'école et en dehors (contextualisation). En classe, avec l'aide de l'enseignant, les élèves apprennent à réfléchir à leurs pratiques d'écriture, de lecture et de communication orale (toujours d'un genre particulier) en les mettant à distance, afin d'en améliorer la compréhension-interprétation et la production. Par la lecture ou l'écoute de plusieurs textes d'un même genre d'abord, l'enseignant amène les élèves à en dégager les principales caractéristiques génériques : il attire leur attention sur les différents paramètres de la situation de communication, les éléments de contenu caractéristiques, le plan du texte, le mode de structuration (les séquences textuelles dominantes) et les principales ressources langagières (procédés, structures syntaxiques, vocabulaire), les marques graphiques ou visuelles et/ou d'oralité. Les élèves observent, com-

4 Voir principalement Bakhtine, 1984.

5 Plutôt que par le type de textes (le texte informatif, argumentatif, etc.) ou encore la **famille de situations***, catégories à un haut niveau d'abstraction ou beaucoup trop vastes pour être opératoires en lecture, en écriture et en communication orale.

parent, discutent de leurs observations et chacun parvient à se construire une représentation des caractéristiques de tel ou tel genre (Canvat, 1999; Chartrand, 2008; Chartrand et De Koninck, 2009; Libersan, 2010; Chartrand, 2015; Schneuwly et Cordeiro, 2015), il identifie ainsi les éléments dont il devra tenir compte dans ses prochaines activités langagières.

Au cours de ce processus d'apprentissage, l'enseignant, qui a lui-même circonscrit les caractéristiques du genre travaillé⁶ – qui l'a didactisé – guide les observations et les discussions, prend position, amène les élèves à affiner leurs observations et à se donner des critères précis pour évaluer leurs productions orales ou écrites ou pour apprécier des textes ou des documents sonores. Un même genre, par exemple la discussion ou la justification de la solution d'un problème de grammaire, pourra être travaillé à différents moments de la scolarité selon une progression spiralaire (Chartrand, 2008), d'autres pourront l'être une seule fois, mais dans ce cas, le genre sera mis en relation avec d'autres genres apparentés ou plus complexes au fil des ans (la nouvelle journalistique et un article analytique de journal, par exemple).

2. UN CONCEPT DANS UN RÉSEAU DE CONCEPTS

Le concept de genre, comme tout concept, est une construction théorique de chercheurs que formateurs, enseignants et élèves, entre autres, doivent reconstruire pour se l'approprier. Il entre en relation, dans un rapport de complémentarité ou d'opposition ou encore de filiation, avec beaucoup d'autres concepts dont ceux de **discours***, de **texte**, de **type de textes** et de **séquence textuelle***.

6 Voir par exemple les fascicules sur divers genres produits par Lucie Libersan pour l'écriture dans des disciplines scientifiques, professionnelles ou techniques : http://www.ccdmd.qc.ca/fr/strategies_ecriture

Tous ces concepts ont une histoire et ont fait l'objet de théorisations dans diverses disciplines savantes : la rhétorique (ancienne, classique ou nouvelle), les études littéraires, la sémiotique, la pragmatique, l'analyse du discours, la linguistique textuelle et la didactique du français. Ainsi, le genre n'a pas qu'une définition, la vraie ou la bonne, mais plusieurs définitions dépendant de l'ancrage disciplinaire et du champ d'action de chacune.

3. UNE TENSION PERMANENTE ENTRE LA STABILITÉ ET LA TRANSFORMATION DES GENRES DANS LE TEMPS

Reprenons une partie de notre définition : un genre peut être défini comme un ensemble de productions langagières dont les caractéristiques sont relativement stables dans le temps dans une culture donnée. Le mot *relativement* est important. Le genre n'est pas un moule, une forme figée, c'est un réservoir de potentialités de la créativité humaine déterminée en partie par les conditions sociales dans lesquelles les humains vivent et créent.

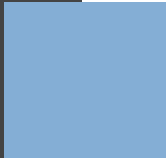
Par exemple, on reconnaît le roman comme genre (les romans policiers ou historiques pouvant être considérés comme des sous-genres) depuis le XVI^e siècle, même si les romanciers n'ont pas cessé de tenter de transgresser ou d'abolir certaines de ses caractéristiques (la narration, la temporalité, la frontière entre la réalité et la fiction, etc.) et que les conditions sociales ont changé depuis cinq siècles. Les conventions génériques, comme toutes conventions sociales, sont non seulement susceptibles d'être transgressées, mais se transforment quand les circonstances entourant leur production changent. Cela fait en sorte que de nouveaux genres apparaissent, par exemple le slam, qui n'existait pas il y a trente

ans. Certaines des caractéristiques d'un genre peuvent changer, pensons aux messages publicitaires construits selon la technique du *teasing* en marketing⁷.

Par contre, en contexte scolaire, les genres travaillés ont tendance à être plus rigides pour rendre plus facile leur reproduction, mais surtout pour faciliter leur évaluation comme tâche scolaire. On peut néanmoins douter que leur calcification, comme c'est le cas du *texte d'opinion* au Québec depuis presque 30 ans, soit au service du développement de réelles compétences langagières.

C'est parce que les membres d'une même culture peuvent sans enseignement préalable percevoir différentes productions langagières comme appartenant à un même genre que la communication est possible dans une culture donnée. Si ce n'était pas le cas, s'il n'y avait pas de formes conventionnelles, souples mais relativement stables, chaque individu devrait se créer ses propres formes langagières pour communiquer, ce qui rendrait l'intercompréhension presque impossible. L'existence des productions langagières conventionnelles relativement stables que sont les genres fait en sorte que les jeunes enfants qui sont en contact avec des livres peuvent séparer *ceux qui racontent* de *ceux qui ne racontent pas* mais *qui se disent*, distinguant ainsi l'album contenant un récit de l'imagier (sur les animaux de la ferme, par exemple), bref la distinction fiction/non-fiction ou récit/non-récit. Les francophones du XXI^e siècle, jeunes ou vieux, très scolarisés ou non, peuvent aisément distinguer un roman d'aventures d'un mythe, une conversation intime d'une conférence publique, une chronique sportive

⁷ Publicité en plusieurs étapes où l'étape initiale interpelle le destinataire par un message énigmatique qui l'invite à s'intéresser à la suite. L'étape finale apporte une explication à l'énigme initiale, dévoilant ainsi l'objet de la publicité.




d'un *texte d'opinion*, un slogan politique d'une plaidoirie, une entrée de dictionnaire d'un article encyclopédique, pour ne prendre que quelques exemples, et cela, sans avoir reçu de formation sur l'existence du principe classificatoire des productions langagières qui circulent dans leur société, soit le genre.

Cependant, nombre de genres ont une structure textuelle hétérogène. *La Peste* d'Albert Camus est un roman réaliste, il est structuré par une séquence textuelle narrative dominante où s'enchaînent des séquences descriptives, dialogales, argumentatives et même explicatives. De même, un article de vulgarisation scientifique, bien qu'ayant une séquence textuelle explicative dominante, intègrera des séquences descriptives et même une ou des séquences argumentatives, parfois. Il est donc important de ne pas sombrer dans le schématisme ou la simplification à outrance et de faire observer aux élèves que la très grande majorité des genres sont hétérogènes, par exemple la quatrième de couverture, la critique de film, la fable, le reportage.

Il y a donc une tension permanente entre la stabilité des caractéristiques génériques d'un genre et leur transformation. Même quand certaines des caractéristiques d'un genre se transforment ou connaissent des variantes dues à des facteurs sociopolitiques ou stylistiques, si la majorité des caractéristiques subsiste, le genre demeure reconnaissable dans une société à un moment donné⁸.

8 L'éditorial, genre journalistique apparu il y a deux siècles, demeure un genre (d'ailleurs le texte est généralement coiffé par ce mot). Même, si dans certains pays, il est signé et dans d'autres pas, il constitue toujours une rubrique spécifique d'un média dont il reflète la position sur le sujet traité.



4. LES CARACTÉRISTIQUES COMMUNICATIONNELLES, TEXTUELLES, SÉMANTIQUES, GRAMMATICALES, GRAPHIQUES OU VISUELLES ET/OU D'ORALITÉ D'UN GENRE

Un genre est défini à partir d'un ensemble de caractéristiques d'ordres divers, dont la configuration et l'importance relative varient d'un genre à un autre. Nous proposons ici une formalisation du genre (ébauche d'un modèle à construire) en tentant de coller au plus près du métalangage et des outils d'enseignement du français utilisés au Québec depuis les années 1980.

1. Des caractéristiques communicationnelles

- ◆ L'intention de communication de l'énonciateur (ou le but du message) : divertir, produire des connaissances, faire agir, transmettre des savoirs, informer, défendre une opinion, raconter, justifier ses choix, relater des événements, etc.
- ◆ Le contexte social de production et de réception du texte qui comprend les éléments suivants :
 - le lieu de production et le lieu de réception;
 - le temps où il a été produit et le temps réel ou potentiel de sa réception;
 - la sphère d'activité ou l'institution où le genre est produit et où il trouve sa légitimité, par exemple :
 - l'économie : publicité télévisée, annonce classée, bilan financier d'une société, etc.;
 - le journalisme : éditorial, chronique, article, lettre ouverte, communiqué de presse, etc.;

- le droit : plaidoirie, sentence, contrat, etc.;
 - la littérature : roman de science-fiction, sonnet, nouvelle, pièce de théâtre, etc.;
 - la politique : slogan, programme, discours, etc.;
 - la religion : sermon, prière, homélie, etc.;
 - la science : article, thèse de doctorat, rapport de recherche, etc.;
 - l'école : dissertation, récitation, justification de la solution d'un problème de mathématique, réponses écrites à un examen, etc.
- ◆ L'énonciateur : singulier ou pluriel; célèbre ou non; identifié par une signature (nom et fonction sociale ou appartenance sociale, nom seul, nom collectif) ou non.
 - ◆ Le destinataire : spécifique (lettre administrative) ou non; singulier (lettre personnelle) ou collectif (slogan).
 - ◆ Le monde représenté : concret ou abstrait; réel ou fictif.
 - ◆ Les thèmes traités : guerre, culture, travail, consommation, amour, etc.

2. Des caractéristiques textuelles

- ◆ La structure du texte selon un plan de texte (présence ou absence d'introduction, de conclusion) en lien avec la taille du texte.
- ◆ La structure compositionnelle : séquence textuelle dominante ou non (hétérogénéité textuelle); séquence textuelle enchâssante ou enchâssée.
- ◆ Le système énonciatif : présence ou non de marques énonciatives, de discours rapportés, de marques de modalité.
- ◆ Le système des temps verbaux : temps dominant (temps présent de l'indicatif ou un temps du passé de l'indicatif).
- ◆ L'emploi privilégié de procédés langagiers (exemplification, définition, reformulation, explicitation, etc.).

3. Des caractéristiques sémantiques

- ◆ La présence de figures (de style) ou non.
- ◆ Le(s) champs sémantique(s).
- ◆ L'emploi particulier du lexique.
- ◆ Le vocabulaire courant ou spécialisé; précis ou non; de sens propre ou figuré.

4. Des caractéristiques grammaticales⁹

- ◆ L'emploi privilégié de structures de phrase (passive, concessive, interrogative, emphatique, etc.).
- ◆ L'emploi d'une ponctuation plutôt neutre ou plutôt expressive.

⁹ Par grammaire, on entend la description des phénomènes régulés et normés de la langue (Chartrand, dir. 2016).

**5a. Des caractéristiques graphiques ou visuelles
(autres que les signes de la langue)**

- ◆ Une iconographie ou non.
- ◆ Des marques graphiques et typographiques ou non.
- ◆ Des intitulés ou non.
- ◆ Une mise en page élaborée ou non, compte tenu du support privilégié : livre, affiche, dépliant, journal, revue, brochure, site Web, panneau, etc.
- ◆ Des décors, des éclairages, des effets spéciaux.
- ◆ Des séquences filmées selon différents plans.

5b. Des caractéristiques d'oralité (genres oraux)

- ◆ La prosodie (intonation, ton, rythme, accentuation).
- ◆ Le regard, la mimique, la gestuelle, la posture.
- ◆ Une production spontanée ou non; en interaction ou non; en direct ou différé.
- ◆ Un arrière-fond sonore ou non.

Certains genres ne se distinguent que par quelques caractéristiques seulement, par exemple le texte d'opinion et la lettre ouverte; d'autres, par un plus grand nombre, par exemple le roman policier et le roman historique, comme nous le verrons dans les fiches qui suivent.

slam mythe poème
légende **Genres** débat
documentaire audiovisuel
entrevue capsule d'information compte rendu
discussion lettre ouverte fable
exposé nouvelle roman policier
consigne **reportage**
comédie critique de film
bande dessinée exposé critique
sonnet article de journal
message publicitaire
chanson engagée

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam, J.-M. (1997/2005). *Les textes : types et prototypes* (2^e éd.). Paris : Armand Colin.
- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- Bronckart, J.-P. (1996). *Activité langagière, texte et discours*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Canvat, K. (1999). *Enseigner la littérature par les genres. Pour une approche théorique et didactique des genres littéraires*. Bruxelles : De Boeck.
- Charaudeau, P. et Maingeneau, D. (dir.) (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Seuil.
- Chartrand, S.-G. (2016, à paraître). *Mieux enseigner la grammaire au primaire et au secondaire. Pistes didactiques et activités*.
- Chartrand, S.-G. (2015). Les genres du discours : point nodal de la discipline français. Dans G. Sales Cordeiro et D. Vrydaghs (dir.). *Les genres dans l'enseignement du français : un objet et/ou un outil didactique?* Namur : Presses universitaires de Namur/AIRDF, Collection « Recherches en didactique du français ».
- Chartrand, S.-G. (2008). *Progression dans l'enseignement du français langue première. Répartition des genres textuels, des notions, des stratégies et des procédures à enseigner de la 1^{re} à la 5^e secondaire*. Québec : Les Publications Québec Français. Numéro hors série.
- Chartrand, S.-G. et De Koninck, G. (2009). La clarté terminologique pour plus de cohérence et de rigueur dans l'enseignement du français (suite). *Québec français*, 154, 143-145.
- Dolz, J., Noverraz, M. et Schneuwly, B. (2001). *S'exprimer en français. Séquences didactiques pour l'oral et pour l'écrit. Notes méthodologiques* (vol. IV : 7^e, 8^e, 9^e). Bruxelles : De Boeck/COROME.
- Ducrot, O. et Schaeffer, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Libersan, L. (2010). Stratégies d'écriture dans les cours de la formation spécifique. Pourquoi une approche par les genres? *Correspondance*, 16 (1). Récupéré du site de la revue Correspondance : <http://correspo.ccdmd.qc.ca/Corr16-1/Strategies.html>
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2011). *Progression des apprentissages au secondaire. Français, langue d'enseignement*. Récupéré du site du MELS : http://www.mels.gouv.qc.ca/progression/secondaire/pdf/progrApprSec_FLE_fr.pdf
- Portail pour l'enseignement du français* : www.enseignementdufrancais.fse.ulaval.ca
- Schneuwly, B. (2002). L'écriture et son apprentissage; le point de vue de la didactique. *Éléments de synthèse. Pratiques*, 115-116, 237-246.
- Schneuwly, B. et Sales Cordeiro, G. (2015). Le genre de texte comme objet autonome d'enseignement – Comparaison de deux approches didactiques. Dans G. Sales Cordeiro et D. Vrydaghs (dir.). *Les genres dans l'enseignement du français : un objet et/ou un outil didactique?* Namur : Presses universitaires de Namur/AIRDF, Collection « Recherches en didactique du français ».
- Schneuwly, B. & Dolz, J. (1997). Les genres scolaires. Des pratiques langagières aux objets d'enseignement. *Repères*, 15, 27-41.

Annexes

ANNEXE 1

Glossaire¹⁰

Discours*

Produit langagier oral ou écrit empirique considéré dans son contexte de production et de réception (texte + contexte).

Famille de situations

Ensemble de contextes d'apprentissage pour développer une compétence. Cette notion issue de l'approche par compétences en éducation n'est donc pas propre au domaine de l'enseignement du français, mais c'est néanmoins celle qui structure le programme actuel de français, où les productions langagières sont regroupées en familles de situations à partir de l'intention de communication (informer..., confronter ou défendre des idées..., fonder une appréciation critique..., etc.).

Genre (de discours)

Ensemble de productions langagières orales ou écrites qui, dans une culture donnée, possèdent des caractéristiques communes d'ordres communicationnel, textuel, sémantique, grammatical, graphique ou d'oralité, souples mais relativement stables dans le temps.

Mode de discours

Mode d'organisation des genres défini par leur **séquence textuelle** dominante; c'est la façon de regrouper les genres dans la *Progression des apprentissages* (MELS, 2011).

Séquence textuelle*

Structure textuelle décomposable en un certain nombre de parties, constituant chacune une unité de sens; ces parties sont reliées entre elles et au tout par un même mode d'organisation : argumentation, description, explication, justification, narration. Une **séquence textuelle** peut être dominante ou non, complète ou elliptique, enchâssante ou enchâssée.

Texte*

Produit langagier oral ou écrit défini par son but, son système énonciatif, sa cohérence sémantique, sa connexité, sa progression et sa structure compositionnelle (plan et organisation séquentielle).

Type de textes*

Regroupement de textes ayant la même séquence dominante (notion centrale du programme de français de 1995) ou la même intention (informer...); ce concept est repris, en partie, par celui de mode de discours dans la *Progression des apprentissages* (MELS, 2011).

¹⁰ Dans ce glossaire, les définitions des concepts suivis d'un astérisque sont des reformulations des concepts élaborés par J.-M. Adam (1997/2005).

Société

Le genre regroupe, dans une culture donnée, un ensemble relativement stable de productions langagières

Genre

Un genre se définit par ses caractéristiques :

L'intention et la séquence textuelle dominante déterminent le **mode de discours** : argumentation, description, explication, justification ou narration.

- **communicationnelles** : intention, contexte social de production et de réception, sphère d'activité, temps, énonciateur, destinataire, monde présenté, thème;
 - **textuelles** : plan du texte, **séquence textuelle**, système énonciatif, système des temps verbaux, procédés langagiers;
 - **sémantiques** : emploi particulier du lexique, figures;
 - **grammaticales** : structures de phrases, ponctuation, vocabulaire;
 - **graphiques / visuelles** : iconographie, mise en page, typographie, décors;
- ou **d'oralité** : prosodie, gestuelle, mimique, posture, etc.

séquences textuelles : argumentative, descriptive, dialogale, explicative, justificative, narrative. Par exemple, un texte dont la séquence dominante est argumentative est dit un texte (de type) argumentatif.

MESSAGE PUBLICITAIRE (4^e O : ÉCOUTE), GENRE À DOMINANTE ARGUMENTATIVE

Caractéristiques	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : retenir l'attention d'un public cible afin de l'inciter à adopter un comportement souhaité, par exemple acheter un produit, voter pour une personnalité politique, être prudent sur les routes support : radio, télévision ou média électronique énonciateur : agence publicitaire destinataire : auditeurs du média; souvent un public ciblé
text.	<ul style="list-style-type: none"> composantes du message publicitaire, qui n'a pas de structure canonique : <ul style="list-style-type: none"> description ou évocation de certaines caractéristiques de l'objet du message utilisation d'une ou de plusieurs stratégies publicitaires (ex. : musique, slogan, mise en scène, humour, éléments visuels, interpellation du destinataire, personne mise en vedette, etc.) insistance sur les bénéfices personnels potentiels obtenus par le public cible grâce à l'action souhaitée, au moyen d'une explication argumentative thèse implicite ou explicite nombreuses répétitions du nom et des caractéristiques du produit slogan accrocheur : court, frappant, rythmé, qui favorise la mémorisation si conclusion, slogan ou finale originale pour marquer le destinataire enchâssement des séquences descriptives, explicatives, narratives et argumentatives point de vue subjectif, mais apparence d'objectivité : marques énonciatives pour interpeler directement le destinataire (emploi du <i>tu</i> ou du <i>vous</i>, interpellation) et nombreuses marques de modalité arguments et discours rapportés, si nécessaire, pour donner une valeur crédible à l'objet du message recours à différents procédés poétiques pour construire le slogan et s'assurer de sa mémorisation, dont rimes
sem.	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style)¹¹ portant, entre autres, sur la diction ou les sonorités (allitération, assonance) et d'opposition (antithèse), expressions figées déformées, polysémie (double sens, jeux de mots), etc.
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> utilisation des différentes ressources de l'explication argumentative : <ul style="list-style-type: none"> procédés explicatifs et lexique propre à l'explication, en particulier celui exprimant la cause, la conséquence et la comparaison (par exemple avec un produit concurrent) phrase subordonnée de cause, de conséquence ou de comparaison; ponctuation et mode verbal appropriés; phrase subordonnée corrélatrice de comparaison ou de conséquence utilisation de structures emphatiques propres à l'oral (procédés expressifs de mise en relief, tournures en « c'est... que... ») pour capter l'attention du public
oral.	<ul style="list-style-type: none"> images et mouvements de caméra soutenus par une trame sonore gestes, mimiques, posture pour attirer l'attention du public cible (gestes d'emphase, gestes interpellant le destinataire – pointer – contact visuel soutenu vers la caméra, froncement de sourcils pour montrer le sérieux de l'objet de la publicité, etc.) intonation appropriée au marquage du relief informationnel et au contact avec le destinataire emphase mise sur certaines unités à l'aide d'accents d'intensité ou de détachement syllabique utilisation d'une langue orale fluide (au débit adapté) facilitant la compréhension du public cible ton approprié (humoristique, sérieux, dramatique, théâtral, séducteur, etc.)

11 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

TEXTE D'OPINION ARGUMENTÉE (4^e L-É), LETTRE OUVERTE (5^e L-É), DÉBAT (5^e O : PRODUCTION), GENRES À DOMINANTE ARGUMENTATIVE

	Caractéristiques communes		
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : défendre une opinion sur un problème controversé et d'intérêt public dans le but d'influencer le destinataire, voire de le convaincre énonciateur : singulier ou collectif; informations légitimant sa ou leur compétence sur le sujet (physicien nucléaire s'exprimant sur la fermeture d'une centrale nucléaire; élèves de 5^e secondaire à propos de cours à option dans leur école) 		
text.	<ul style="list-style-type: none"> structure variable en fonction de la stratégie argumentative adoptée, mais contenant les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> problématisation de la controverse en introduction thèse explicite, pas nécessairement en introduction étayage de la thèse par des arguments présence implicite ou explicite de la contre-thèse conclusion séquence argumentative dominante et séquences enchâssées descriptives, explicatives, justificatives point de vue subjectif : marques énonciatives et de modalité présence de discours rapportés procédés d'explication, de réfutation, de concession, etc. figures (de style)¹² : antithèse, amplification, comparaison, etc. 		
sém.	<ul style="list-style-type: none"> expression de la réfutation, de l'opposition, de la négation, de la concession, de l'hypothèse, de la cause, de la conséquence: lexicale, dont connecteurs et structures syntaxiques jeu polyphonique des pronoms (nous, on) implicite textuel: sous-entendus et présupposés champs lexicaux opposés (pollution, environnement, écologie) figures (de style) portant, entre autres, sur la diction ou les sonorités (allitération, assonance) et d'opposition (antithèse), expression figées déformées, polysémie doublesens, jeux de mots), etc. 		
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> structures impersonnelles et passives structures interrogatives et impératives structures emphatiques 		
	Texte d'opinion argumentée (4 ^e L-É)	Lettre ouverte ¹³ (5 ^e L-É)	Débat (5 ^e O)
comm.	<ul style="list-style-type: none"> support : média imprimé ou électronique destinataire : lectorat du média 	<ul style="list-style-type: none"> intention : adresser une requête précise à un destinataire de la lettre en lien avec la thèse défendue support média imprimé ou électronique destinataire double : personnalité publique concernée par la requête et lectorat du média 	<ul style="list-style-type: none"> support : radio, télévision; en direct, si en classe énonciateurs : débattants et modérateur destinataire : auditoire

- 12 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.
- 13 Il ne faut pas confondre la lettre ouverte et la lettre envoyée à la rubrique du courrier du lecteur, courte lettre (moins de 400 caractères) où est exprimée une opinion qui n'est pas nécessairement défendue ou une émotion ou un souhait, par exemple rendre hommage à une personne décédée.

	Texte d'opinion argumentée (4 ^e L-É)	Lettre ouverte ¹² (5 ^e L-É)	Débat (5 ^e 0)
text.	<ul style="list-style-type: none"> texte court divisé en paragraphes avec, si pertinent, organisateurs textuels 	<ul style="list-style-type: none"> texte court divisé en paragraphes avec, si pertinent, organisateurs textuels ajout au plan du texte dégagé plus haut : <ul style="list-style-type: none"> - présentation de la requête; - protocole de lettre : appel, salutations et signature 	<ul style="list-style-type: none"> structure du débat définie par le modérateur (en plus des éléments mentionnés plus haut) : <ul style="list-style-type: none"> - présentation par le modérateur des règles à propos du temps et du tour de parole - progression dans l'argumentation (apport de nouveaux arguments...); reformulation - formules de politesse et salutations (débattants et modérateur) - clôture du débat et remerciements (modérateur) - organisateurs textuels permettant d'assurer la progression du propos
sém.	<ul style="list-style-type: none"> ponctuation expressive (! ...) interrogation rhétorique 	<ul style="list-style-type: none"> ponctuation expressive (! ...) interrogation rhétorique 	<ul style="list-style-type: none"> interrogation rhétorique
graph.	<ul style="list-style-type: none"> emploi limité de marques graphiques, mais en lien avec la stratégie argumentative si utilisées 	<ul style="list-style-type: none"> emploi limité de marques graphiques 	<p>∅</p>
oral.	<p>∅</p>	<p>∅</p>	<ul style="list-style-type: none"> formules de politesse : salutations, présentations, poignées de main, utilisation du vouvoiement ou non, posture et regard (corps et regard dirigés vers l'interlocuteur) utilisation adéquate de l'intonation pour favoriser le passage du tour de parole entre les débattants intonation spécifique à l'argumentation (par exemple pour repérer ou énoncer des arguments s'appuyant sur la concession – <i>certes A, mais B</i> – dans lesquels l'emphase est mise sur l'argument qui est opposé [B]) utilisation adéquate de l'intonation pour marquer les informations importantes (ex.: thèse, argument)

CAPSULE D'INFORMATION (1^{re} L-É ET 5^e É), ARTICLE [DE REVUE, DE JOURNAL OU SUR LE WEB] (1^{re} L), DOCUMENTAIRE AUDIOVISUEL (1^{re} O : ÉCOUTE), GENRES À DOMINANTE DESCRIPTIVE

Caractéristiques communes			
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : informer de manière objective et concise sur un fait, un phénomène, etc., pour le faire connaître énonciateur : journaliste ou spécialiste du domaine concerné, dont élève qui le devient destinataire : lectorat ou auditoire 		
text.	<ul style="list-style-type: none"> séquence descriptive dominante point de vue plutôt neutre : peu de marques énonciatives et de modalité procédés descriptifs : définition, énumération et caractérisation des aspects, comparaison, situation dans l'espace et dans le temps reprises nombreuses et variées du GN qui constitue le sujet du texte (ex. : le recyclage) 		
sém.	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié au sujet et précision du vocabulaire pour nommer et caractériser noms propres (organisme, lieu, personne) 		
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> juxtaposition et coordination de groupes et de phrases pour nommer ou caractériser les aspects décrits 		
	Capsule d'information	Article de [revue, de journal ou sur le Web]	Documentaire audiovisuel
comm.	<ul style="list-style-type: none"> support : média imprimé, dont manuel scolaire, ou électronique 	<ul style="list-style-type: none"> support : média imprimé 	<ul style="list-style-type: none"> support : télévision, film, vidéo, Web
text.	<ul style="list-style-type: none"> texte très court, intertitres si division en paragraphes; organisateurs textuels d'ordre et d'ajout, à l'occasion plan du texte : <ul style="list-style-type: none"> titre informatif souvent absence d'introduction description du fait, du phénomène à l'aide de statistiques, de dates, d'exemples provenant de sources présentées comme vérifiables généralement sans conclusion 	<ul style="list-style-type: none"> texte court, intertitres; organisateurs textuels d'ordre et d'ajout, à l'occasion plan du texte : <ul style="list-style-type: none"> titre informatif chapeau, souvent introduction description du fait, du phénomène à l'aide de statistiques, de dates, d'exemples provenant de sources présentées comme vérifiables conclusion 	<ul style="list-style-type: none"> annonce des parties par des organisateurs textuels ou par des effets sonores structure du documentaire : <ul style="list-style-type: none"> titre informatif ou accrocheur introduction : sujet, contexte ou problématisation description du fait, du phénomène à l'aide de statistiques, de dates, d'exemples provenant de sources présentées comme vérifiables intervention de spécialistes présence d'un générique ou d'informations techniques

	Capsule d'information	Article [de journal ou sur le Web]	Documentaire audiovisuel
graph.	<ul style="list-style-type: none"> marques graphiques (gras, couleurs); possibilités d'illustrations, de schémas, de graphiques, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> peu de marques graphiques, sauf variation dans la taille des caractères; possibilités d'illustrations 	∅
oral.	∅	∅	<ul style="list-style-type: none"> intonation appropriée au marquage du relief informationnel visant à susciter l'intérêt de l'auditoire, notamment une emphase mise sur certaines unités, telles les informations nouvelles ou pertinentes, à l'aide d'accents d'intensité ou de détachement syllabique souvent utilisation de musique, entre autres pour souligner un changement de parties, correspondant au ton (dramatique, humoristique, sérieux, etc.) du documentaire rythme soutenu pour maintenir l'intérêt
Exemples	<p>Documentaires :</p> <p>Télé-Québec (2012, 1^{er} octobre). <i>Récupération et recyclage</i>. Récupéré du site de Télé-Québec, section <i>La vie en vert</i> : http://video.telequebec.tv/video/9646/recuperation-et-recyclage</p> <p>Capsules d'information :</p> <p>Municipalité régionale de comté de Coaticook (n. d.). <i>Bouclez la boucle!</i> Récupéré du site de la MRC de Coaticook, section <i>Matières résiduelles</i>, sous-section <i>Capsules d'information</i> : http://www.mrcdecoaticook.qc.ca/fr/matieres-residuelles/Capsulesdinformation.shtml#B</p> <p>RECYC-QUÉBEC (n. d.). <i>Visez juste. Un programme de gestion des matières résiduelles pour les ministères et organismes du gouvernement du Québec</i>. Récupéré du site Recyc-Québec, section <i>Gérer les matières résiduelles</i>, sous-section <i>VISEZ juste! Récupération au gouvernement du Québec (Pour en savoir plus, Aide-mémoire VISEZ juste!, matières recyclables)</i> : http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Client/fr/programmes-services/vj/DocVJ/Aidememoire.pdf</p>		

CONSIGNE, PROCÉDURE (1^{re} L), GENRES À DOMINANTE DESCRIPTIVE

Caractéristiques communes		
comm.	<ul style="list-style-type: none"> • support : média imprimé ou électronique • énonciateur : toute personne ayant une autorité ou un savoir dans un domaine • destinataire : lectorat du média ou classe 	
text.	<ul style="list-style-type: none"> • plan du texte : <ul style="list-style-type: none"> - sujet et contexte de la tâche - précision des conditions de réalisation de la tâche • séquence descriptive exclusivement • procédés descriptifs : définition, énumération, caractérisation des actions, situation dans l'espace et le temps • point de vue neutre : peu de marques énonciatives et de modalité 	
sém.	<ul style="list-style-type: none"> • précision du vocabulaire pour nommer et caractériser les actions • verbes d'action 	
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> • juxtaposition et coordination de groupes et de phrases 	
	Consigne (1^{re} L)	Procédure (1^{re} L)¹⁴
comm.	<ul style="list-style-type: none"> • intention : informer de manière objective et concise sur une tâche à accomplir 	<ul style="list-style-type: none"> • intention : informer de manière objective et concise sur les actions à mener pour parvenir à une solution ou à un résultat
text.	<ul style="list-style-type: none"> • texte très court (une ou deux phrases) 	<ul style="list-style-type: none"> • texte généralement disposé en liste
graph.	∅	<ul style="list-style-type: none"> • numérotation ou puces pour distinguer chaque étape • schéma, généralement

14 Il peut s'agir de la résolution d'un problème mathématique, de la reconnaissance du verbe, du branchement d'un appareil électronique, du montage d'un meuble, etc.

QUATRIÈME DE COUVERTURE (1^{re} L), GENRE À DOMINANTE DESCRIPTIVE ET À VISÉE ARGUMENTATIVE

Caractéristiques communes		
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : capter l'attention pour faire lire (et acheter) l'ouvrage en soulignant son intérêt et son originalité énonciateur : l'éditeur ou son représentant destinataire : lectorat potentiel visé 	
text.	<ul style="list-style-type: none"> texte court et concis découpé en petits paragraphes séquences descriptives et séquence argumentative avec thèse généralement implicite point de vue subjectif : marques énonciatives et nombreuses marques de modalité procédés descriptifs : énumération et caractérisation des aspects, comparaison informations factuelles au sujet de l'édition (titre de la collection, nom de l'éditeur, ISBN, code-barre, prix, etc.) 	
sém.	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié au sujet nombreux adjectifs, souvent mélioratifs, pour caractériser 	
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> phrases courtes; phrases et tournures interrogatives, exclamatives et impératives 	
graph.	<ul style="list-style-type: none"> marques graphiques illustration(s) 	
	Quatrième de couverture de monographie documentaire	Quatrième de couverture de récit ou de roman
text.	<ul style="list-style-type: none"> composantes possibles du texte : <ul style="list-style-type: none"> présentation du sujet appréciation positive de l'intérêt de l'ouvrage informations choisies sur le sujet et l'auteur, entre autres son expertise 	<ul style="list-style-type: none"> composantes possibles du texte : <ul style="list-style-type: none"> résumé suspensif ou extrait qui laisse entrevoir l'intrigue intérêt de l'intrigue, des valeurs portées par le récit, du style de l'auteur extraits de critiques positives (« Passionnant thriller historique ») informations sur l'auteur (note biographique, prix reçu(s), extraits de critiques)
Exemples	Barnett, A. (2005). <i>La conquête spatiale : un monde à explorer</i> . Paris : Gallimard jeunesse. Maynard, C. (2002). <i>Les insectes : un monde étrange et fascinant</i> . Montréal : Hurtubise HMH.	Turgeon, É. (2010). <i>La révolte</i> . Montréal : Boréal Inter. Simard, O. (2012). <i>Kickflip</i> . Montréal : La Courte Échelle. Bernard-Lenoir, A. (2012). <i>Pacific Express - La Tabatière en or</i> . Montréal : La Courte Échelle.

ARTICLE DE DICTIONNAIRE (2^e L), GENRE À DOMINANTE DESCRIPTIVE

Caractéristiques	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : informer sur les différents aspects d'un mot : son/ses sens, ses emplois, son orthographe, son étymologie, le genre des noms, etc. support : imprimé ou électronique énonciateur : spécialistes de la rédaction de dictionnaires, des lexicographes; dans l'usage, c'est le nom du dictionnaire qu'on donne comme référence et non le nom des lexicographes destinataire : usager du dictionnaire, élève d'un certain âge pour les dictionnaires scolaires
text.	<ul style="list-style-type: none"> composition d'un dictionnaire : <ul style="list-style-type: none"> ensemble de mots (entrées) qui constitue la nomenclature du dictionnaire; entrées classées en ordre alphabétique un article décrit chaque entrée division de l'article par des numéros si plusieurs sens au même mot plan d'une entrée : <ul style="list-style-type: none"> nom de l'entrée (mot traité) classe du mot (et genre, pour les noms) définition(s) du mot exemple(s) d'emploi du mot dans une phrase autres informations selon le dictionnaire : transcription du mot selon l'alphabet phonétique international (API); flexions du mot; synonymes, antonymes, homonymes, structures dans lesquelles le mot peut figurer; informations sur l'étymologie; variantes ou particularités orthographiques; emploi (vieux, courant, critiqué, etc.); variété de langue (familier, littéraire, du Québec, de la Bourgogne, de la Belgique, etc.) séquence descriptive
sém.	<ul style="list-style-type: none"> vocabulaire précis
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> procédés de concision : ponctuation, structures nominales, sigles, abréviations, symboles point de vue neutre
graph.	<ul style="list-style-type: none"> maximisation de l'espace pas de paragraphes emploi de marques graphiques variant selon le dictionnaire, par exemple entrée en plus gros et en gras; exemples en italique; flèches pour indiquer les synonymes; marques de classe de mots, de genre, de sens, etc., en gras illustrations dans certains dictionnaires (dictionnaire encyclopédique)

BIOGRAPHIE (2^e L), GENRE HÉTÉROGÈNE À DOMINANTE DESCRIPTIVE

Caractéristiques	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : faire connaître la vie d'une personne remarquable, parfois exemplaire support : média imprimé (monographie, encyclopédie, revue) ou électronique énonciateur : auteur identifié (écrivain, historien, journaliste, etc.) ou anonyme (dans les encyclopédies et dictionnaires) destinataire : lectorat potentiel du média
text.	<ul style="list-style-type: none"> structure variable en fonction de l'enchaînement des séquences descriptives et narratives point de vue subjectif, mais souvent apparence d'objectivité : marques énonciatives et marques de modalité discours rapportés pour créer un effet de vécu, d'authenticité recours à différents procédés stylistiques (fictionnalisation) et figures (de style)
Exemples	<p>Biographie.net (n. d.). <i>Biographie de Molière</i>. Récupéré le 4 juin 2013, section <i>Les incontournables</i> : http://www.biographie.net/-Molière</p> <p>Delpu, J. (n. d.). <i>Biographie de Guy de Maupassant</i>. Récupéré le 4 juin 2013 du site @lalettre.com, section <i>Auteurs français classiques</i>, sous-section Guy de Maupassant : http://www.lalettre.com/maupassant-bio.php</p> <p>Ohl, P. (2013). <i>Louis Cyr</i>. Montréal : Libre expression.</p> <p>Picoux, L. (2002). <i>À la recherche de Riel</i>. Saint-Boniface : Éditions du Blé.</p> <p>Day, P. (1991). <i>Une histoire de La Bolduc : Légendes et turlutes</i>. Montréal : VLB éditeur.</p> <p>Collectif (1989). <i>Les grands hommes de l'histoire</i>. Roubaix : Éditions Chantecler.</p>

COMPTE RENDU (2^e L-É), ENTREVUE (2^e O : PRODUCTION), GENRES À DOMINANTE DESCRIPTIVE

Caractéristiques communes		
text.	<ul style="list-style-type: none"> procédés descriptifs : énumération, caractérisation des aspects, comparaison 	
sém.	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié au sujet et précision du vocabulaire pour nommer et caractériser 	
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> juxtaposition et coordination de groupes et de phrases 	
	Compte rendu [écrit d'un évènement]	Entrevue [orale d'une personne]
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : rapporter de manière objective et concise les principales informations concernant l'évènement support : média imprimé ou électronique, manuscrit énonciateur : journaliste ou autre destinataire : lectorat du média 	<ul style="list-style-type: none"> intention : décrire pour faire connaître support : radio, télévision, vidéo ou en direct énonciateur : intervieweur/interviewé destinataire : intervieweur/interviewé et auditoire
text.	<ul style="list-style-type: none"> division en paragraphes; organisateurs textuels d'ordre et d'ajout d'informations plan du texte : <ul style="list-style-type: none"> - titre informatif - introduction du sujet du compte rendu, de son intérêt, du contexte - description des principaux aspects - conclusion facultative séquence descriptive dominante et enchâssante; séquences enchâssées descriptives (surtout) point de vue plutôt neutre 	<ul style="list-style-type: none"> structure de l'entrevue : alternance entre l'intervieweur et l'interviewé <ul style="list-style-type: none"> - l'intervieweur présente la personne interviewée et le contexte de l'entrevue - l'intervieweur salue l'interviewé et pose des questions selon un plan qui apporte des informations nouvelles et présente différents aspects du sujet de l'entrevue (l'interviewé ou un volet particulier de sa vie, ex. : métier, famille, loisir, évènement, etc.) - l'interviewé répond aux questions - reformulation et relance pour clarifier une question ou une réponse - l'intervieweur clôt l'entrevue en remerciant l'interviewé - ce dernier le remercie et le salue séquence dialogale dominante et enchâssante; séquences descriptives enchâssées point de vue plutôt subjectif : nombreuses marques énonciatives peu de discours rapportés

	∅	<ul style="list-style-type: none"> • assurer le contact avec l'interviewé : interpellation, phrases et tournures interrogatives, interrogation rhétorique, expression de la connivence, etc. • intonation adaptée à l'interaction et à l'auditoire • regard qui soutient l'interaction • posture favorisant l'échange entre l'interviewer et l'interviewé
Exemples	<p>VOXTV Ca (2009, 8 décembre). <i>Fred Pellerin, le conteux de Sainte-Élie-de-Caxton, 2^e partie</i>. Récupéré le 23 octobre 2011, de la page Youtube de VOXTV Ca, section <i>Vidéos</i> : http://www.youtube.com/watch?v=OVQTwTrsMoU</p> <p>TV5MONDE (2009, 24 avril). <i>Entrevue avec Fred Pellerin</i>. Récupéré le 23 octobre 2011 du site de TV5MONDE, section <i>Langue française</i>, sous-section <i>Enseigner le français (Le français universitaire avec TV5MONDE)</i> : http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/enseigner-apprendre-francais/FLE/Francaisuniversitaire/Activite-FUTV5Monde-Entrevue-Avec-Fred-Pellerin/p-15352-Entrevue-avec-FredPellerin-Video.htm</p>	

RÉSUMÉ [D'UN ARTICLE DE JOURNAL OU D'UN AUTRE MÉDIA] (3^e É) ET [D'UN TEXTE D'ANALYSE] (4^e É), GENRE À DOMINANTE DESCRIPTIVE

Caractéristiques communes		
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : informer de manière objective et concise pour faire connaître un fait, un phénomène ou une opinion support : texte manuscrit ou saisi à l'ordinateur énonciateur : auteur du résumé qui doit être fidèle au texte source destinataire : lectorat du média ou classe 	
text.	<ul style="list-style-type: none"> texte court (au maximum le quart de la longueur du texte source), concis (rien qui ne soit essentiel à la compréhension du sens du texte); découpé en paragraphes : séquence descriptive dominante et enchâssante point de vue neutre : pas de marques énonciatives et de modalité procédés de concision : ponctuation, réduction de phrases, termes génériques et synthétiques peu de discours rapportés 	
sém.	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié au sujet utilisation du même vocabulaire que le texte source pour nommer et caractériser 	
graph.	<ul style="list-style-type: none"> pas de marques typographiques pas d'illustrations 	
	Résumé [d'un article de journal ou d'un autre média]	Résumé [d'un texte d'analyse]
text.	<ul style="list-style-type: none"> plan du texte <ul style="list-style-type: none"> - présentation du texte objet du résumé : sujet, auteur, contexte, références bibliographiques précises - présentation fidèle et exacte des principaux aspects du texte en les articulant selon le texte source 	<ul style="list-style-type: none"> plan du texte <ul style="list-style-type: none"> - présentation du texte objet du résumé : sujet, auteur, contexte, références bibliographiques précises - reprise ou reformulation de la thèse défendue - reformulation des arguments en lien avec la thèse

**ARTICLE DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE (3^e L-É),
EXPOSÉ EXPLICATIF (3^e O : PRODUCTION),
GENRES À DOMINANTE EXPLICATIVE**

Caractéristiques communes		
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : faire comprendre un fait, une situation, un phénomène énonciateur : singulier, avec mention de son titre ou autres informations légitimant sa compétence sur le sujet destinataire : lectorat du média et auditoire 	
text.	<ul style="list-style-type: none"> plan : <ul style="list-style-type: none"> - titre - introduction du sujet, de son intérêt (la question à laquelle l'explication répond) - problématisation du phénomène à expliquer - explication du phénomène par la présentation d'une chaîne explicative séquence explicative dominante et séquences descriptives enchâssées point de vue plutôt neutre (peu de marques énonciatives et de modalité) présence de discours rapportés, généralement de spécialistes procédés d'explication : définition, exemplification, comparaison, reformulation ainsi que les structures et marqueurs de relation correspondants 	
sém.	<ul style="list-style-type: none"> expression de la cause et de la conséquence : lexique, dont marqueurs de relation; phrases subordonnées vocabulaire précis, technique ou scientifique 	
	Article de vulgarisation scientifique	Exposé explicatif [en dyade]
text.	<ul style="list-style-type: none"> texte de quelques pages; division en paragraphes; organisateurs textuels d'ordre, d'introduction, d'exemples et d'ajout d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> transition entre les parties de l'explication avec intonation spécifique passage du tour de parole entre les exposants avec intonation spécifique structure de l'exposé : <ul style="list-style-type: none"> - ouverture - utilisation de l'intonation pour marquer les éléments constitutifs de l'explication (cause, conséquence) - clôture de l'exposé et questions au public intonation appropriée à la présence de discours rapportés
graph.	<ul style="list-style-type: none"> marques graphiques et illustrations : tableau, schéma, graphique, photo, dessin 	<ul style="list-style-type: none"> support visuel avec marques graphiques et illustrations

Fiche 10E

gramm.	∅	<ul style="list-style-type: none">Utilisation d'une variété de verbes permettant d'introduire les paroles rapportées à l'oral, notamment « dire », « demander », « répondre »
oral.	∅	<ul style="list-style-type: none">assurer le contact avec l'auditoire : interpellation, interrogation rhétorique, gestuelle, mimique, regards qui soutiennent l'intérêt

CHAPITRE DE MANUEL SCOLAIRE DE SCIENCES ET D'HISTOIRE (3^e L), GENRE HÉTÉROGÈNE, À DOMINANTE DESCRIPTIVE

Caractéristiques	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : faire apprendre les contenus de la discipline scolaire prescrits par un programme de l'institution scolaire support : livre ayant reçu l'approbation ministérielle pour diffusion dans le réseau scolaire énonciateur : énonciateurs multiples avec marques de légitimation (enseignants, conseillers pédagogiques, didacticiens de la discipline) destinataire très spécifique : élèves d'un degré scolaire particulier
text.	<ul style="list-style-type: none"> chapitre (dossier ou module) correspondant à une division du manuel, avec titre et sous-titres, et numérotation structure variable mais avec les composantes suivantes : <ul style="list-style-type: none"> texte courant (corps du texte) : essentiel du propos didactique capsules d'information présentation d'expériences scientifiques ou de documents historiques questionnaires de compréhension résumés, synthèses ou activités de consolidation index glossaire, souvent séquence descriptive dominante et enchâssante et séquences enchâssées partielles explicatives et justificatives point de vue plutôt neutre dans le texte courant : peu ou pas de marques énonciatives et peu de marques de modalité discours rapportés comme validation scientifique procédés descriptifs : définition, situation dans l'espace et dans le temps, caractérisation, exemplification, illustration
sém.	<ul style="list-style-type: none"> expression de la cause, de la conséquence, de la comparaison, de la justification : lexicque, dont marqueurs de relation; phrases subordonnées champ sémantique lié au sujet vocabulaire précis, technique ou scientifique
graph.	<ul style="list-style-type: none"> iconographie didactique : schéma, tableau, graphique, ligne du temps, cartes géographiques, etc. mise en page élaborée à caractère didactique et ludique

REPORTAGE AUDIOVISUEL (5^e O : ÉCOUTE), GENRE HÉTÉROGÈNE À DOMINANTE EXPLICATIVE ET À VISÉE ARGUMENTATIVE

Caractéristiques	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : informer un large public sur un fait, un phénomène, une situation ou un évènement en mettant l'accent sur le contexte social et humain dans le but de le ou la faire comprendre support : télévision, média électronique énonciateur : reporter, journaliste qui va sur le terrain pour enquêter destinataire : auditeurs du média
text.	<ul style="list-style-type: none"> structure : <ul style="list-style-type: none"> préambule qui présente le sujet en le problématisant, souvent en posant une question à laquelle le reportage tentera de répondre présentation des différents aspects du fait ou phénomène à faire comprendre en dégageant implicitement ou non leurs liens de causalité thèse implicite défendue généralement par les personnes interviewées, en lien avec le choix d'éléments visuels et sonores utilisation du procédé de l'explication argumentative qui consiste à expliquer quelque chose pour influencer ou convaincre son destinataire conclusion variable, mais frappante structure variable et importante hétérogénéité textuelle : séquence explicative enchâssante et séquences partielles ou totales descriptives, explicatives, narratives, justificatives ou argumentatives avec rappel fréquent des aspects du sujet point de vue plutôt objectif du reporter, point de vue plutôt subjectif des autres énonciateurs (interviewés) : marques énonciatives (pour interpeler le destinataire ou pour s'inclure dans la situation vue et entendue) et de modalité présence de discours rapportés directs (entrevues en direct)
sém.	<ul style="list-style-type: none"> utilisation d'un lexique indiquant la cause et la conséquence, dont des marqueurs de relation, ainsi que d'un vocabulaire technique ou scientifique expression de valeurs de cause et de conséquence par l'utilisation de phrases subordonnées corrélatives (conséquence et comparaison) et relatives (cause) emploi de procédés d'explication tels que la définition de termes, la reformulation, l'exemple ou l'analogie, l'illustration et la comparaison
visuel.	<ul style="list-style-type: none"> graphiques, tableaux, images, effets visuels (types de plans, éclairage, effets spéciaux, etc.) pour illustrer ou soutenir le propos
oral.	<ul style="list-style-type: none"> intonation appropriée au marquage du relief informationnel et au contact avec le destinataire : parenthèses ou informations mises à l'arrière-plan grâce à une pente intonative descendante (voix plus basse que la normale); modulations et variations permettant de maintenir l'attention du destinataire emphase mise sur certaines unités, telles les informations nouvelles ou pertinentes, à l'aide d'accents d'intensité ou de détachements syllabiques lors d'une interaction avec les personnes interviewées : gestes, mimique, posture pour assurer une bonne interaction verbale (ex. : tête penchée en signe d'écoute, gestes d'emphase, contact visuel soutenu, etc.)

Exemples

Sites Internet de *La semaine verte* et d'*Enquête* (Radio-Canada) pour des reportages audiovisuels complets ou des extraits :

Radio-Canada (n. d.). *La semaine verte*. Récupéré du site de Radio-Canada télé, section *Émissions, La semaine verte*, sous-section *Reportages* : http://www.radio-canada.ca/emissions/la_semaine_verte/2012-2013/contenu.asp?type=reportage

Radio-Canada (n. d.). *Enquête*. Récupéré du site de Radio-Canada télé, section *Émissions, Enquête*, sous-section *Reportages* : <http://www.radio-canada.ca/emissions/enquete/2012-2013/reportages.asp>

JUSTIFICATION DE LA SOLUTION D'UN PROBLÈME DE GRAMMAIRE (1^{re} À 3^e O-É), GENRE À DOMINANTE JUSTIFICATIVE ¹⁵

Caractéristiques communes		
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : justifier la justesse de la solution d'un problème grammatical en exposant les étapes du raisonnement, en s'appuyant sur les savoirs grammaticaux et les outils d'analyse (phrase de base et manipulations syntaxiques) fondant la solution énonciateur : élève seul ou en équipe destinataire : enseignant, pairs, groupe-classe 	
text.	<ul style="list-style-type: none"> plan du texte : <ul style="list-style-type: none"> introduction : présentation du problème à résoudre et de sa solution description détaillée, par étapes, du raisonnement grammatical, c'est-à-dire les connaissances grammaticales et les outils (phrase de base et manipulations syntaxiques) sur lesquels la solution se fonde conclusion : rappel de la solution point de vue neutre 	
sém.	<ul style="list-style-type: none"> utilisation rigoureuse des termes de la métalangue et utilisation des abréviations, si nécessaire 	
	Justification orale de la solution d'un problème de grammaire (1^{re} et 2^e O : production)	Justification écrite de la solution d'un problème de grammaire (3^e É)
comm.	<ul style="list-style-type: none"> support : verbalisation en classe 	<ul style="list-style-type: none"> support : manuscrit ou électronique
text.	<ul style="list-style-type: none"> séquence descriptive exposant le problème à résoudre et la solution en introduction enchaînement de séquences justificatives (solution et raisons fondées sur l'utilisation des outils d'analyse que sont les manipulations syntaxiques et la phrase de base) et des concepts grammaticaux 	<ul style="list-style-type: none"> texte concis (terme synthétique, ponctuation, réduction de phrases); peut être découpé en paragraphes; organisateurs textuels d'ajout, de réorientation du propos et de conclusion, si nécessaire séquence descriptive enchâssante (introduction et conclusion) enchaînement de séquences justificatives (solution et raisons fondées sur l'utilisation des outils d'analyse que sont les manipulations syntaxiques et la phrase de base) et des concepts grammaticaux

15 Le document sur la progression du MELS présente des *genres justificatifs* composés d'une *séquence justificative* (qui n'existe pas dans la typologie de J.-M. Adam). Dans un domaine du savoir, une **séquence justificative** est composée de trois parties étroitement reliées par des connecteurs (ou marqueurs de relation). La séquence justificative se paraphrase ainsi : *Je dis X, puisque Y, donc X⁺¹*, où X est la solution du problème ou la réponse à la question posée, Y les éléments de la démonstration qui permettent d'établir l'exactitude de la solution ou de la réponse et X⁺¹ la solution ou la réponse justifiée. Dans le domaine de la subjectivité, il en va de même : on expose son appréciation, puis les raisons qui la justifient et, enfin, on réaffirme son appréciation.

	Justification orale de la solution d'un problème de grammaire (1^{re} et 2^e O : production)	Justification écrite de la solution d'un problème de grammaire (3^e É)
sém.	<ul style="list-style-type: none"> marqueurs de relation qui indiquent les liens entre les différentes parties du raisonnement 	<ul style="list-style-type: none"> marqueurs de relation qui indiquent les liens entre les différentes parties du raisonnement (cause, conséquence, opposition) et ponctuation adéquate marqueurs de relation de justification : comme, étant donné que, puisque
graph.	∅	<ul style="list-style-type: none"> symboles des manipulations syntaxiques, flèches, marques d'emplois autonymiques (souligner, par ex. : le GN <u>le chat</u> est le sujet parce que...), etc.
oral.	<ul style="list-style-type: none"> s'assurer de la compréhension et susciter l'intérêt du destinataire par des éléments non verbaux (1^{re} secondaire) et prosodiques (2^e) : gestes d'emphase utilisés pour marquer les liens et les informations importantes, hochement de tête, contact visuel soutenu, intonation appropriée (accentuation/démarcation de certains éléments, par exemple les constituants d'une phrase, ou les différents niveaux de structuration grâce à des accents d'intensité, un détachement syllabique, etc.), gestes pour désigner certains éléments (pointer, souligner, relier, encercler, etc.). 	∅

16 Il serait pertinent que ce genre de texte soit travaillé systématiquement de la 1^{re} à la 5^e secondaire à l'oral comme à l'écrit.

TABLE RONDE (2^e O : PRODUCTION), GENRE À DOMINANTE JUSTIFICATIVE ¹⁷

Caractéristiques	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : exprimer son interprétation d'une œuvre littéraire (ou d'une partie de l'œuvre), la justifier et la faire évoluer au contact des autres; construire une culture commune support : classe, radio, télévision, média électronique énonciateur : panélistes en interaction verbale et animateur de la table ronde destinataire double : auditoire (si en classe) ou auditeurs du média et les participants à la table ronde
text.	<ul style="list-style-type: none"> structure : animation par une personne désignée et prise de parole selon les règles établies au départ <ul style="list-style-type: none"> présentation des règles régissant les tours de parole et du temps imparti à chaque panéliste par l'animateur présentation par chacun des panélistes de son interprétation de l'œuvre (ou d'une partie) et des raisons qui la fondent par l'établissement de liens entre différents éléments : <ul style="list-style-type: none"> l'interprétation et le texte, un commentaire et l'effet de l'œuvre (ex. : sentiment provoqué par la lecture, lien avec son expérience personnelle, etc.) un commentaire et un ou plusieurs aspects de l'œuvre, en s'appuyant sur le texte, par exemple l'intrigue, la description des personnages, etc. une comparaison avec une autre œuvre, citation à l'appui, si nécessaire échange à tour de rôle avec courtoisie et politesse en évitant les digressions et les redondances réaction possible de chaque panéliste à l'interprétation des autres par un enchaînement du propos et une reformulation de leur interprétation période de questions et de commentaires dirigée par l'animateur enchaînement de séquences justificatives, chacune en deux parties : l'interprétation et la ou les raison(s) qui la fonde(nt) procédés langagiers : citer, comparer, définir et exemplifier; choisir le ou les procédés langagiers appropriés selon le propos justifié système énonciatif : point de vue subjectif; marques énonciatives marquant la présence de l'énonciateur ou interpellant le destinataire présence de discours rapportés, si nécessaire
sém.	<ul style="list-style-type: none"> utilisation d'un vocabulaire pour nommer et caractériser les aspects de l'œuvre, objets de l'interprétation; vocabulaire expressif et intonation appropriée liens marqués entre les raisons évoquées et le propos à l'aide de phrases coordonnées et de marqueurs de relation coordonnants pour marquer la cause et la conséquence
oral.	<ul style="list-style-type: none"> gestuelle et regards pour susciter l'intérêt des destinataires (ex. : gestes d'émphase, contact visuel soutenu) utilisation de l'intonation pour assurer le passage des tours de parole utilisation de l'intonation pour marquer les informations importantes (variation de ton, détachement syllabique), notamment pour appuyer la justification

17 Le document sur la progression du MELS présente des *genres justificatifs* composés d'une *séquence justificative* (qui n'existe pas dans la typologie de J.-M. Adam). Dans un domaine du savoir, une **séquence justificative** est composée de trois parties étroitement reliées par des connecteurs (ou marqueurs de relation). La séquence justificative se paraphrase ainsi : *Je dis X, puisque Y, donc X⁺¹*, où X est la solution du problème ou la réponse à la question posée, Y les éléments de la démonstration qui permettent d'établir l'exactitude de la solution ou de la réponse et X⁺¹ la solution ou la réponse justifiée. Dans le domaine de la subjectivité, il en va de même : on expose son appréciation, puis les raisons qui la justifient et, enfin, on réaffirme son appréciation.

DISCUSSION (3^e ET 5^e O : PRODUCTION) GENRE À DOMINANTE JUSTIFICATIVE ¹⁸

Caractéristiques	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : exprimer une appréciation ou une interprétation et une critique de quelque chose; la ou les faire évoluer au contact des autres support : interlocuteurs dans la sphère publique, classe ou média radiophonique, télévisuel ou électronique énonciateurs : deux ou plusieurs énonciateurs en interaction destinataire double : participants à la discussion, classe ou auditoire du média
text.	<ul style="list-style-type: none"> structure : <ul style="list-style-type: none"> en situation formelle, animation possible par l'un des participants à la discussion; rappel des règles régissant les tours de parole énonciation de l'appréciation ou de l'interprétation et de la critique par un ou des participant(s) et présentation de la ou des raisons qui la ou les fondent enchaînement du propos à celui de ses coénonciateurs interventions pour faire avancer la discussion, par des reformulations, des questionnements, des rappels ou des synthèses reformulation de l'appréciation ou de l'interprétation et de la critique par les participants, si différente(s) à la suite de la discussion enchaînement de séquences justificatives, chacune en deux parties : l'appréciation ou l'interprétation et la critique et la ou les raison(s) qui la ou les fonde(nt) procédés langagiers : citer, comparer, définir et exemplifier; choisir le ou les procédés langagiers appropriés selon le propos justifié système énonciatif : point de vue subjectif, nombreuses marques énonciatives et de modalité échange à tour de rôle ou en réaction aux propos d'un coénonciateur avec courtoisie et politesse en évitant les digressions et les redondances
sém.	<ul style="list-style-type: none"> utilisation d'un vocabulaire pour nommer et caractériser les aspects objets de l'appréciation ou de l'interprétation et de la critique; vocabulaire expressif et intonation appropriée liens marqués entre les raisons évoquées et le propos à l'aide de phrases coordonnées et subordonnées et de marqueurs de relation exprimant les valeurs de cause, de comparaison, de conséquence et de justification
oral.	<ul style="list-style-type: none"> utilisation de l'intonation pour assurer le passage des tours de parole utilisation de l'intonation pour marquer les informations importantes (variation de ton, détachement syllabique), notamment pour appuyer la justification gestuelle et regards pour susciter l'intérêt des destinataires et assurer le contact (ex. : gestes d'emphase, contact visuel soutenu) gestes, mimique, posture pour marquer la présence ou l'absence de compréhension ou pour s'assurer de la compréhension des interlocuteurs (ex. : hochement de tête, froncement de sourcils, tête penchée en signe d'écoute, gestuelle et expressions faciales ayant une signification en elles-mêmes ¹⁹)

18 Le document sur la progression du MELS présente des *genres justificatifs* composés d'une *séquence justificative* (qui n'existe pas dans la typologie de J.-M. Adam). Dans un domaine du savoir, une **séquence justificative** est composée de trois parties étroitement reliées par des connecteurs (ou marqueurs de relation). La séquence justificative se paraphrase ainsi : *Je dis X, puisque Y, donc X⁺*, où X est la solution du problème ou la réponse à la question posée, Y les éléments de la démonstration qui permettent d'établir l'exactitude de la solution ou de la réponse et X⁺ la solution ou la réponse justifiée. Dans le domaine de la subjectivité, il en va de même : on expose son appréciation, puis les raisons qui la justifient et, enfin, on réaffirme son appréciation.

19 Par exemple : hochement de tête qui appelle une réponse de la part du ou des destinataires, guillemets mimés, gestuelle qui entoure la recherche de mots (mouvements de tête et de mains, surtout), etc.

	Discussion [sur l'appréciation de l'explication de la création du monde dans un conte, une légende ou un mythe et sa justification] (3^e)	Discussion [sur l'interprétation ou la critique d'une œuvre littéraire] (5^e)
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : exprimer son appréciation de l'explication du monde présentée dans des contes, légendes ou mythes; faire évoluer cette appréciation par la discussion avec d'autres 	<ul style="list-style-type: none"> intention : exprimer son interprétation et sa critique d'une œuvre littéraire engagée; faire évoluer son interprétation et sa critique par la discussion avec d'autres
text.	<ul style="list-style-type: none"> justification de son appréciation par l'établissement de liens entre un commentaire et l'effet de l'œuvre (ex. : sentiment provoqué par la lecture, lien avec son expérience personnelle) ou entre un commentaire et un ou plusieurs aspects de l'œuvre (ex. : thème, intrigue, personnages, etc.); appui sur le texte ou comparaison avec une autre œuvre, citation à l'appui, si nécessaire présence de discours rapporté(s), si nécessaire(s); utilisation de marques de citation telles que la prosodie (variation de l'intonation ou du ton), les variations de variété de langue et le non-verbal 	<ul style="list-style-type: none"> justification de son interprétation ou de sa critique par l'établissement de liens entre un commentaire et l'effet de l'œuvre (ex. : sentiment provoqué par la lecture, lien avec son expérience personnelle) ou entre un commentaire et un ou plusieurs aspects de l'œuvre (ex. : thème, intrigue, personnages, etc.); appui sur le texte ou comparaison avec une autre œuvre, citation à l'appui, si nécessaire présence de discours rapportés, si nécessaires; utilisation de marques de citation telles que la prosodie (variation de l'intonation ou du ton), les variations de variété de langue, le non-verbal ainsi que des groupes de mots comme <i>voici un extrait, je cite</i>, etc.

CRITIQUE DE FILM (4^e L), EXPOSÉ CRITIQUE (4^e O : PRODUCTION), GENRES À DOMINANTE JUSTIFICATIVE ²⁰

Caractéristiques communes		
text.	<ul style="list-style-type: none"> • plan variable, mais contenant généralement les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - titre évocateur - informations techniques sur le film - appréciation globale du film, dont de sa valeur culturelle, esthétique, technique, etc. - résumé suspensif - description et appréciation justifiée de certains aspects (mise en scène, scénario, comédiens, direction photo, effets sonores, montage, décors, éclairage, etc.) - conclusion : reformulation du propos qui a été justifié - pour l'exposé oral s'ajoutent : formules de salutation et clôture de la prise de parole • enchaînement de séquences justificatives, chacune en deux parties : l'appréciation et la ou les raison(s) qui la fonde(nt), ces dernières sont constituées de séquences descriptives • point de vue subjectif : marques énonciatives et de modalité • faible présence de discours rapportés • procédés : comparer, définir, exemplifier, etc. • procédés de concision : termes génériques et synthétiques 	
sém.	<ul style="list-style-type: none"> • expression de la cause, de la conséquence, de la comparaison, de la justification : lexicque, dont marqueurs de relation; phrases subordonnées • vocabulaire technique : plan, séquence, montage 	
	Critique de film	Exposé critique [d'un film]
comm.	<ul style="list-style-type: none"> • intention : rendre compte d'un film, fournir une appréciation de sa valeur et la justifier • support : média imprimé ou électronique • énonciateur : souvent chroniqueur attiré au cinéma dans un média • destinataire : lectorat du média 	<ul style="list-style-type: none"> • intention : présenter son appréciation d'un film et la justifier • support : radio, télévision, Web ou en direct, si en classe • énonciateur : souvent chroniqueur attiré au cinéma dans un média; élève seul ou en dyade, si en classe • destinataire : auditoire

²⁰ Le document sur la progression du MELS présente des *genres justificatifs* composés d'une *séquence justificative* (qui n'existe pas dans la typologie de J.-M. Adam). Dans un domaine du savoir, une **séquence justificative** est composée de trois parties étroitement reliées par des connecteurs (ou marqueurs de relation). La séquence justificative se paraphrase ainsi : *Je dis X, puisque Y, donc X⁺¹*, où X est la solution du problème ou la réponse à la question posée, Y les éléments de la démonstration qui permettent d'établir l'exactitude de la solution ou de la réponse et X⁺¹ la solution ou la réponse justifiée. Dans le domaine de la subjectivité, il en va de même : on expose son appréciation, puis les raisons qui la justifient et, enfin, on réaffirme son appréciation.

	Critique de film	Exposé critique [d'un film]
text.	<ul style="list-style-type: none"> • texte court et concis; pas d'organiseurs textuels • ponctuation, réduction de phrases 	<ul style="list-style-type: none"> • marquage des transitions par des organisateurs textuels et par l'intonation
graph.	<ul style="list-style-type: none"> • emploi limité de marques graphiques • photo tirée du film ou de la bande-annonce 	∅
oral.	∅	<ul style="list-style-type: none"> • procédés pour capter l'attention de l'auditoire : interpellation, interrogation rhétorique, modulations et variations de l'intonation, notamment des accents d'intensité et des détachements syllabiques visant à insister sur certains éléments de la présentation, etc. • posture, gestuelle et regard appropriés pour assurer le contact avec l'auditoire : gestes d'emphase et contact visuel soutenu visant à susciter et à maintenir l'intérêt

ALBUM DE LITTÉRATURE, BANDE DESSINÉE (1^{re} L), GENRES À DOMINANTE NARRATIVE

Caractéristiques communes		
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : divertir en racontant une histoire illustrée support : album présentant un seul récit constitué de texte et d'images énonciateur : auteur/scénariste et dessinateur (distinct ou la même personne), généralement reconnu par l'institution littéraire 	
text.	<ul style="list-style-type: none"> narrateur : absent ou présent 	
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> phrases souvent courtes et rythmées pour favoriser une lecture expressive ponctuation expressive 	
graph.	<ul style="list-style-type: none"> illustration/dessin (en noir et blanc ou en couleurs) et texte constituant ensemble une unité de sens pages couvertures illustrées, souvent cartonnées et rigides dessins présentant plusieurs types de plan (gros plan, plan d'ensemble, etc.) 	
	Album de littérature ²¹	Bande dessinée ²² [narrative] ²³
comm.	<ul style="list-style-type: none"> destinataire : lectorat généralement jeune; pour lecture individuelle ou pour lecture à voix haute univers fictif ou faits historiques revisités et romancés; nombre de personnages plutôt limité thèmes : très variés 	<ul style="list-style-type: none"> support : peut aussi apparaître dans un journal, une revue ou sur le Web destinataire : lectorat présumé ou réel, à l'occasion distinction entre jeunes et adultes univers fictif minimal; cadre spatiotemporel stéréotypé; personnages stéréotypés ou caricaturaux pour situer rapidement le lecteur, par exemple héros (<i>Astérix</i>) ou anti-héros (<i>Fred</i>) humain ou animal (<i>Hobbes le tigre</i>), ses adjouvants (<i>Milou</i> ou <i>Idéfix</i>) et ses opposants; thèmes ou sous-genres : guerre, science-fiction, aventure, western, dénonciation sociale, récit de vie, etc.

21 Cette fiche a été produite avec la collaboration de Martin Lépine. Il faut distinguer l'album comme support de lecture de l'album comme genre à part entière. L'album de littérature comme genre est un livre dans lequel l'auteur-illustrateur ou les auteur(s) et illustrateur(s) travaillent en étroite collaboration pour créer un récit où texte et images sont indissociables pour construire le sens.

22 Plusieurs termes décrivant la BD sont empruntés au cinéma : bande, plan, scénario, travelling, angle de vue (plongée ou contreplongée), etc.

23 Il y a aussi des bandes dessinées documentaires; on ne s'intéresse ici qu'à la bande dessinée narrative.

	Album de littérature	Bande dessinée [narrative]
text.	<ul style="list-style-type: none"> • récit court, découpé en paragraphes, où sont combinés le texte et les images parfois en complémentarité, parfois en redondance, parfois en contrepoint, tous deux indispensables pour construire le sens du récit • structure du récit : récit, dont le rythme est rapide, construit autour d'un événement central; découpé généralement en trois temps : un nœud, un retard et un dénouement • séquence narrative dominante, séquences enchâssées dialogales à l'occasion 	<ul style="list-style-type: none"> • récit court ou long fait d'une séquence d'unités successives composées d'illustrations généralement présentées sur un plan horizontal (strip ou bande), chaque case contenant un phylactère qui renferme des textes brefs (propos ou pensées des personnages) et des cartouches (emplacement réservé dans l'image pour recevoir un texte complémentaire au phylactère; elles jouent généralement le rôle du narrateur récitatif) • texte coiffé d'un titre sur la première de couverture lorsque dans un album ou au-dessus de chaque bande lorsque dans un journal ou une revue • structure du récit : schéma narratif assez conventionnel; marques narratives visuelles (écoulement du temps, illustration des saisons) • séquence dialogale dominante, séquences enchâssées narratives
sém.	<ul style="list-style-type: none"> • champ sémantique lié au(x) thème(s) • figures (de style) et procédés²⁴ : comparaison, métaphore, répétition (pour mettre l'accent sur certains événements du récit), allitération, assonance, jeux de mots, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • jeux de mots • onomatopées et approche auditive des mots • figures (de style) et procédés : comparaison, énumération, gradation, antiphrase, répétition, etc.
graph.	<ul style="list-style-type: none"> • images se trouvent spatialement prépondérantes par rapport au texte, qui peut parfois même être presque absent • mise en page souvent élaborée sur la double page; différents types de formats possibles; images parfois proposées sur des pages à déplier • images pouvant être : dessins, illustrations, photographies, collages, toiles, etc., présentant du mouvement et même des sons 	<ul style="list-style-type: none"> • marques graphiques pour suggérer une ambiance, une émotion, un son, un événement, une attitude ou icônes : petits dessins-symboles (tête de mort, sabre, nuage de fumée) ou onomatopées; dessins généralement réalistes pour les décors; ellipses matérialisées par l'espace intericonique (espace blanc entre les cases)
Exemples	Bernard, F. et F. Roca (2004). <i>L'indien de la Tour Eiffel</i> ; Cantais, C. (2008). <i>Parfaiteville</i> ; Lacombe, B. (2007). <i>Les Amants Papillons</i> ; Le Thanh, T.-M. et R. Dautremer (2005). <i>Cyrano</i> ; Rapaport, G. (2007). <i>Un homme</i> ; Santini, B. et B. Gatignol (2009). <i>Comment j'ai raté ma vie</i> ; Villeneuve, A. (2009). <i>Chère Traudi</i> .	Hergé (1954). <i>On a marché sur la lune</i> ; Goscinny, R. et A. Uderzo (1966). <i>Astérix chez les Bretons</i> ; Waterson, B. (1995). <i>On n'arrête pas le progrès!</i> (Calvin et Hobbes); Pratt, H. (1975). <i>La Ballade de la mer salée</i> (Corto Maltese); Tripp, J.-L. et R. Loisel (2006). <i>Magasin général</i> ; Rabagliati, M. (1999). <i>Paul à la campagne</i> .

24 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

**ROMAN D'AVENTURES (1^{re} L), ROMAN PSYCHOLOGIQUE
(1^{re} ET 2^e L), ROMAN POLICIER (2^e L),
GENRES À DOMINANTE NARRATIVE**

Caractéristiques communes	
comm.	<ul style="list-style-type: none">• support : livre présentant un seul récit• énonciateur : auteur reconnu par l'institution littéraire et pris en charge par un éditeur• destinataire : lecteur présumé ou réel
text.	<ul style="list-style-type: none">• titre sur la première de couverture; découpage en chapitres et en paragraphes• séquence narrative enchâssante et dominante, séquences descriptives et dialogales enchâssées
graph.	<ul style="list-style-type: none">• illustration sur la première de couverture, parfois sur la quatrième de couverture

	Roman d'aventures	Roman psychologique ²⁵	Roman policier ²⁶
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : divertir par la découverte de l'altérité (exploration de lieux et de mœurs exotiques) en incitant le lecteur à s'identifier au héros courageux et aventureux univers narratif : cadre spatiotemporel souvent exotique (île perdue, Grand Nord, etc.) et élargi (plusieurs années et de nombreux lieux); héros courageux, persévérant, perspicace, intelligent, alerte, etc., traversant une succession d'épreuves en se battant contre un ou des ennemis (être humain, animal, obstacle naturel, etc.) et étant généralement accompagné ou assisté d'un faire-valoir; quête d'équilibre marquée davantage par l'action (nombreuses péripéties du héros); univers basé sur une morale plutôt schématique divisant les hommes en bons et méchants, le héros (généralement vainqueur) défendant le camp du Bien thèmes récurrents : voyage, exotisme, survie, ténacité, amitié, quête (de la richesse, de la liberté, d'un statut social, etc.), etc. 	<ul style="list-style-type: none"> intention : illustrer la complexité intérieure d'un personnage confronté à lui-même et au monde univers narratif et cadre spatiotemporel réalistes; personnage principal, souvent le narrateur, explorant sa conscience, fuyant ou se réfugiant dans ses pensées intérieures; psychologie du personnage principal au premier plan, intrigue et descriptions des lieux généralement au second plan thèmes récurrents : obsession, amour, amitié, jalousie, abandon, fuite, mémoire affective, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> intention : résoudre, par une enquête, une énigme criminelle univers narratif situé dans un cadre spatiotemporel réaliste; le plus souvent, le personnage principal est un enquêteur (policier ou détective) ayant généralement de grandes capacités d'observation et de déduction; l'enquête reconstitue l'histoire de ce qui s'est passé (à quoi ni l'enquêteur ni le lecteur n'ont assisté); des indices, des preuves et un mobile permettent de trouver le coupable six composantes incontournables : une victime, un enquêteur, un suspect, un mobile, des preuves et un coupable thèmes récurrents : trahison, énigme, piège, soupçon, doute, poursuite, fuite, etc.
text.	<ul style="list-style-type: none"> structure du récit : schéma narratif assez conventionnel, généralement ordre chronologique narrateur : absent 	<ul style="list-style-type: none"> structure du récit : schéma narratif peu conventionnel (monologue intérieur marqué par les répétitions) narrateur : présent monologue intérieur comme procédé narratif : le lecteur suit les pensées « spontanées » d'un personnage 	<ul style="list-style-type: none"> structure du récit : schéma narratif assez conventionnel, avec ruptures dans la chronologie (retours en arrière) narrateur : absent ou présent texte souvent publié dans une collection ou une série dans laquelle plusieurs récits avec le même enquêteur reviennent

25 Roman (ou récit) dont l'intrigue est centrée sur des événements ou des situations que vivent les adolescents et qui les touchent émotionnellement.

26 Le roman d'espionnage, le roman de suspense et le roman noir, notamment, sont des genres différents du roman policier.

	Roman d'aventures	Roman psychologique	Roman policier
sém.	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style)²⁷ : comparaison, énumération, métaphore, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style) : répétition, analogie, anacoluthes, ellipse, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style) : énumération, comparaison, répétition, analepse, etc.
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié au thème vocabulaire pour caractériser le héros et les lieux 	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié au flux de conscience, aux émotions, aux états d'âme, etc. structures syntaxiques complexes (répétition, ruptures, ellipses, etc.); utilisation particulière de la ponctuation : beaucoup de points de suspension, d'exclamation, d'interrogation; parfois, aucun point sur plusieurs pages 	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié au crime commis et au travail de l'enquêteur
Exemples	<p>Defoe, D. (1719/1997). <i>Robinson Crusoé</i>, éd. Folio Junior; Stevenson, R. L. (1881/1994). <i>L'Île au trésor</i>, éd. Gallimard Jeunesse; Morpugo, M. (1999). <i>Le Royaume de Kensuké</i>; Verne, J. (1873). <i>Le Tour du monde en 80 jours</i>; Noël, M. (1998). <i>La Ligne de trappe</i>; Boucharde, C. (2003). <i>La Caravane des 102 lunes</i>.</p>	<p>Gary, R. (1975). <i>La Vie devant soi</i>; Murail, M.-A. (2000). <i>Oh, boy!</i>; Clandu, P. (2005). <i>La Petite Fille de Monsieur Linh</i>; Bernard, M. (2010). <i>Trois baisers</i>.</p>	<p>Christie, A. (1939). <i>Dix petits nègres</i>; Simenon, G. (1931). <i>Le Chien jaune</i>; Doyle, C. (1887). <i>Une Étude en rouge</i>; Brouillet, C. (1995). <i>Le Collectionneur</i>; Soulières, R. (2002). <i>Un cadavre stupéfiant</i>.</p>

27 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

ROMAN DE CHEVALERIE (3^e L), ROMAN DE FANTASY (1^{re} L), GENRES À DOMINANTE NARRATIVE

Caractéristiques communes		
comm.	<ul style="list-style-type: none"> support : livre présentant un seul texte coiffé d'un titre énonciateur : auteur reconnu par l'institution littéraire et pris en charge par un éditeur destinataire : lecteur présumé ou réel 	
text.	<ul style="list-style-type: none"> titre sur la première de couverture, découpage en chapitres et en paragraphes structure du récit : schéma narratif assez conventionnel, généralement ordre chronologique séquence narrative enchâssante et dominante; séquences descriptives et dialogales enchâssées narrateur : généralement absent système des temps verbaux : passé 	
sém.	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style)²⁸: personnification, comparaison, métaphore, amplification, hyperbole, etc. 	
	Roman de chevalerie ²⁹	Roman de <i>fantasy</i> ³⁰
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : divertir par des éléments invraisemblables (géants, magiciens, dragons, etc.) en incitant le lecteur à s'identifier au héros (un chevalier courageux, loyal, sage et aventureux) univers narratif invraisemblable marqué par le surnaturel et la magie; récit marqué par la quête et l'épreuve du héros thèmes récurrents : amour, héroïsme, courage, honneur, merveilleux, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> intention : divertir en racontant une histoire qui se déroule dans un univers à dimension mythique, souvent magique, prétexte à exposer des valeurs univers narratif invraisemblable marqué par la magie et le fantastique, éléments marquant la cohérence interne du récit; univers suscitant des interrogations auxquelles la magie offre des réponses; personnages étranges (sorciers, magiciens, gobelins, elfes, dragons, licornes, loups-garous, etc.) dotés de certains pouvoirs (sortilèges, force surnaturelle, etc.); structures sociales très hiérarchisées thèmes récurrents : lutte de pouvoirs, voyage initiatique, magie, etc.

28 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

29 Le roman chevaleresque, qui renvoie à un monde possible, se distingue du roman de chevalerie, dans lequel on trouve des éléments invraisemblables. Le roman de chevalerie apparaît au XII^e siècle en langue romane, d'où le nom de roman, mais ce n'est pas un roman au sens moderne du terme. C'est de la littérature de cour qui s'adresse aux seigneurs et aux grandes dames.

30 Les romans d'horreur, de zombies, de vampires, de science-fiction et fantastique, notamment, sont des genres différents du roman de fantasy, aussi nommé fantasie.

	Roman de chevalerie	Roman de <i>fantasy</i>
text.	<ul style="list-style-type: none"> originellement récit sans chapitre, écrit en vers de 8 syllabes et lu à haute voix, souvent réécrit en prose dans des versions contemporaines 	
sém.	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié à l'univers des chevaliers du Moyen-Âge, de l'amour courtois, du merveilleux, du surnaturel, de l'épreuve, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié à la magie, aux sortilèges, aux luttes entre le Bien et le Mal, etc. vocabulaire : emploi de néologismes
graph.		<ul style="list-style-type: none"> importance des illustrations récit adapté sous forme de BD, souvent
Exemples	<p>Morpugo, M. (d'après Chrétien de Troyes) (1998). <i>Le Roi Arthur</i>, éd. Gallimard jeunesse;</p> <p>Merle, C. (d'après Chrétien de Troyes) (2009). <i>Lancelot</i>, éd. Bayard jeunesse;</p> <p>Navarro Duran, R. (d'après Cervantès ; trad. Ian Ericksen) (2010). <i>Les Aventures de Don Quichotte le chevalier errant</i>, Soulières et éd. de la Bagnole ;</p> <p>Scott, W. (2013). <i>Romans de chevalerie</i>, Éditions Omnibus (livre numérique).</p>	<p>Tolkien, J.R.R. (1937). <i>Bilbo le Hobbit</i>;</p> <p>Rowling, J.K. (1997). <i>Harry Potter à l'école des sorciers</i>;</p> <p>Vonarburg, É. (1993). <i>Les Contes de la Chatte Rouge</i>;</p> <p>Robillard, A. (2002). <i>Les Chevaliers d'Émeraude</i>;</p> <p>Champetier, J. (2009). <i>Le Voleur des steppes</i>.</p>

FABLE (2^e L-É), GENRE À DOMINANTE NARRATIVE

Caractéristiques	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : proposer une morale ou une leçon de vie (exprimée à la fin ou au début, parfois implicite); formuler une critique sociale avec une fonction éducative support : livre ou album présentant une ou plusieurs fables regroupées dans un recueil portant un titre énonciateur : auteur reconnu par l'institution littéraire et pris en charge par un éditeur destinataire : double lectorat présumé (jeunes lecteurs et lecteurs avertis) ou réel univers fictif, imaginaire ou allégorique; généralement, deux personnages mis en opposition ou en complémentarité ou mise en scène d'animaux personnifiant des humains; sinon éléments naturels ou personnages typés thèmes récurrents : rapports de force, classes sociales, passions humaines, etc.
text.	<ul style="list-style-type: none"> titre dans l'entête de chaque fable court texte, généralement en vers ou occasionnellement en prose séquence narrative enchâssante, séquences descriptives et dialogales enchâssées à visée argumentative (thèse généralement implicite) narrateur : absent discours rapportés
sém.	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style)³¹ : personnification, exemplification, métaphore, allégorie, oxymore, analogie, anaphore, etc.
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> structures syntaxiques généralement complexes : souvent, phrases inversées versification : vers réguliers (ex. : décasyllabe) ou libres; rimes internes ou externes
graph.	<ul style="list-style-type: none"> illustration sur la première de couverture et souvent pour chaque fable
Exemples	<p>Corrozet, G. (1542). <i>Les Fables du très ancien Ésope, mises en rithme française</i> ; La Fontaine, J. de (1668). <i>Fables (livre I)</i> ; Anouilh, J. (1962). <i>Fables</i>.</p>

31 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

CONTE TRADITIONNEL (3^e L-É-O : ÉCOUTE) LÉGENDE, MYTHE (3^e L), GENRES À DOMINANTE NARRATIVE

Caractéristiques communes			
comm.	<ul style="list-style-type: none"> support : livre présentant un seul texte ou plusieurs textes regroupés dans un recueil portant un titre; à l'origine, récits oraux transmis de génération en génération énonciateur : auteur anonyme et collectif relevant du patrimoine culturel; ou connu et reconnu par l'institution littéraire (conte traditionnel écrit) destinataire : vaste auditoire dans la culture orale; lecteur présumé ou réel 		
text.	<ul style="list-style-type: none"> textes brefs, généralement quelques pages, découpés en paragraphes; titre sur la couverture ou dans l'entête de chaque texte, si recueil structure du récit : schéma narratif conventionnel, généralement ordre chronologique séquence narrative enchâssante et dominante, séquences descriptives et dialogales enchâssées narrateur : absent système des temps verbaux : passé 		
graph.	<ul style="list-style-type: none"> illustration sur la première de couverture; parfois au début ou à la fin de chaque texte, si recueil 		
	Conte traditionnel	Légende	Mythe
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : divertir en racontant une histoire imaginaire qui se déroule dans un univers souvent merveilleux, prétexte à exposer des valeurs et des comportements sociaux valorisés univers narratif imaginaire, parfois magique; cadre spatiotemporel peu défini, l'action se déroulant dans un temps révolu; personnages très typés avec un héros confronté à un problème qu'il va résoudre, généralement avec l'aide d'adjuvants; récit centré sur un héros confronté à des épreuves thèmes archétypaux à connotation morale 	<ul style="list-style-type: none"> intention : raconter un récit fabuleux dans lequel la réalité historique est modifiée pour donner naissance à une histoire fantaisiste univers narratif fictif qui a pour origine des faits réels; cadre spatiotemporel connu dans l'imaginaire collectif; héros confronté à des épreuves surdimensionnées; aventure généralement historique qui, par son importance dans l'imaginaire collectif ou national, a acquis un statut presque surnaturel; récit qui contient des actions merveilleuses ou des miracles, des faits à la fois extraordinaires et historiquement vrais thèmes récurrents : héroïsme, force, victoire, mystère, mythe, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> intention : divertir et instruire en racontant une histoire se présentant comme sacrée qui a eu lieu dans le temps des commencements, qui rend compte sous une forme imagée et simplifiée des origines du monde, des phénomènes naturels, des hommes et des dieux, des sociétés, etc.; inculquer une signification commune au monde et à l'existence humaine univers narratif imaginaire : cadre spatiotemporel sacré et passé lointain, contrée lointaine, cieux, sommet d'une montagne imaginaire, mers, etc.; héros incarnant des dieux, demi-dieux, animaux chimériques ou savants, anges, démons, hommes-bêtes; récit tragique; atmosphère dramatique thèmes récurrents : création du monde et de l'univers, création des hommes, aventures de dieux, gestes et aventures des héros

	Conte traditionnel	Légende	Mythe
text.	<ul style="list-style-type: none"> formules stéréotypées souvent pour l'introduction et la finale 		
sém.	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié à la genèse, à la tragédie, aux conflits, à la destruction, à la mort, etc. figures (de style)³² : personnification, exemplification, métaphore, répétition, oxymore, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> vocabulaire : emploi de mots de l'époque figures (de style) : personnification, allégorie, métaphore, gradation, amplification, répétition, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié à l'héroïsme, au voyage, à l'aventure, au sacré, etc. figures (de style) : métaphore, comparaison, analogie, amplification, gradation, répétition, oxymore, personnification, etc.
Exemples	<p><i>Contes</i> (1697) de Charles Perrault (L'école des loisirs, 1978 et en ligne : Association @lyon (n. d.). <i>Contes de Perrault</i>. Récupéré du site de l'Association @lyon : http://www.alyon.org/litterature/livres/XVIII/esprit_salon/perrault/);</p> <p><i>Contes</i> (1812) de Grimm (Gallimard, 1976 et en ligne : Légende et conte (n. d.). <i>Conte à lire en ligne de Grimm</i>. Récupéré du site Légende et conte, section <i>Auteurs</i> : http://legende-et-conte.com/contes-a-lire-en-ligne-grimm/);</p> <p>Tournier, M. (1978). <i>La fugue du petit Poucet</i>;</p> <p>Pellerin, F. (2003). <i>Il faut prendre le taureau par les contes</i>;</p> <p>Morel, F. et G. Bizouerne (2011). <i>Trois histoires de Barbe bleue racontées dans le monde</i>.</p>	<p>La légende de <i>la Corriveau</i>;</p> <p>La légende de <i>Jos Monferrand</i>;</p> <p>La légende du <i>Windigo</i>.</p>	<p>Homère (VIII^e siècle av. J.-C.). <i>L'Odyssée</i>, éd. École des loisirs;</p> <p>Barrico, A. (2005). <i>Iliade</i>, éd. Albin Michel;</p> <p>Gougaud, H. (1979). <i>L'Arbre à soleil : légendes sur le monde entier</i>;</p> <p>Jones, D. M. et B. L. Molyneaux (2002). <i>Mythologies des Amériques</i>, éd. EDDL.</p>

32 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

NOUVELLE (4^e L-É), GENRE À DOMINANTE NARRATIVE

Caractéristiques	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : raconter une histoire qui se déroule dans un univers généralement vraisemblable support : texte unique ou plusieurs textes regroupés dans un recueil portant un titre; à l'origine, texte destiné à être publié dans un périodique énonciateur : auteur reconnu par l'institution littéraire et pris en charge par un éditeur destinataire : lecteur présumé ou réel univers narratif vraisemblable et souvent même banal, généralement clos; peut prendre pour point de départ un événement, un incident, une difficulté, un malentendu, etc.
text.	<ul style="list-style-type: none"> textes brefs, généralement quelques pages, découpés en paragraphes; titre sur la couverture ou dans l'entête de chaque nouvelle, si recueil structure narrative chronologique ou pas; unité dramatique généralement construite autour d'un seul événement, d'un personnage central et d'un seul lieu; rythme rapide qui épouse l'évolution psychologique du personnage principal avec dénouement inattendu, surprenant (chute ou fin ouverte) séquence narrative enchâssante et dominante, séquences descriptives et dialogales enchâssées narrateur : absent ou présent
sém.	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style)³³ : métaphore, allusion, ellipse, etc. usage de l'implicite et concision champ sémantique lié au(x) thème(s)
graph.	<ul style="list-style-type: none"> illustration sur la première de couverture, parfois sur la quatrième de couverture
Exemples	<p>Buzzati, D. (1966). <i>Le K</i>; Le Clézio, J.-M. G. (1978). <i>Mondo et autres histoires</i>; Martin, C. (1966). <i>Dans un gant de fer</i>; Kristof, A. (2005). <i>C'est égal</i>; Carrier, R. (1979). <i>Les enfants du bonhomme dans la lune</i>; Croft, E. (2010). <i>Les Rendez-vous manqués</i>.</p>

33 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

ROMAN FANTASTIQUE, ROMAN DE SCIENCE-FICTION (4^e L), GENRES À DOMINANTE NARRATIVE

Caractéristiques communes					
comm.	<ul style="list-style-type: none"> support : livre présentant un seul texte coiffé d'un titre énonciateur : auteur reconnu par l'institution littéraire et pris en charge par un éditeur destinataire : lecteur présumé ou réel 				
text.	<ul style="list-style-type: none"> titre sur la première de couverture; découpage en chapitres et en paragraphes séquence narrative enchâssante et dominante, séquences descriptives et dialogales enchâssées narrateur : présent ou absent 				
graph.	<ul style="list-style-type: none"> illustration sur la première de couverture, parfois sur la quatrième de couverture 				
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Roman fantastique³⁴</th> <th>Roman de science-fiction³⁵</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ul style="list-style-type: none"> intention : provoquer un questionnement oscillant entre l'explication rationnelle (univers réaliste) et l'explication irrationnelle (univers merveilleux) d'un phénomène surnaturel univers narratif développé autour de phénomènes inexplicables, surnaturels ou surréels apparaissant dans un cadre spatiotemporel familier : apparition de doubles, de fantômes, de spectres, de revenants; rêves ou prémonitions; événements maléfiques inexplicables; apparition d'anges gardiens; objets usuellement inertes mais devenus vivants ; confusion entre le rêve et la réalité, etc. ; univers suscitant des interrogations auxquelles la science n'offre pas de réponse; héros, souvent sceptique, se rendant à l'évidence ou affrontant les forces surnaturelles; quête d'équilibre marquée davantage par l'évolution du personnage thèmes récurrents : angoisse, malaise, illusion, Mal, peur, étrange, inquiétude, curiosité, etc. </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> intention : évoquer un monde futur ou imaginaire régi par des lois différentes du monde réel et s'en distinguant par un usage différent ou une maîtrise supérieure de la science ou de la technologie univers narratif : cadre spatiotemporel situé dans un ailleurs spatial ou temporel (souvent le futur) : planète autre que la Terre, mégapole futuriste, vaisseau spatial, profondeurs de la Terre, pays gouverné par des robots, île d'un savant fou, etc.; personnages humains mêlés à des personnages aux caractéristiques différentes des humains : extraterrestres, mutants dotés de pouvoirs surhumains, androïdes, créatures monstrueuses, savants mégalomanes, etc.; actions ayant un caractère vraisemblable une fois l'hypothèse de départ acceptée (un monde régi par d'autres règles); univers et atmosphère dramatiques, menace sur un individu ou un groupe thèmes récurrents : voyages dans le temps, intelligence artificielle, génétique, changements climatiques, affrontements entre les forces du Bien et celles du Mal, anéantissement de l'humanité, etc. </td> </tr> </tbody> </table>	Roman fantastique ³⁴	Roman de science-fiction ³⁵	<ul style="list-style-type: none"> intention : provoquer un questionnement oscillant entre l'explication rationnelle (univers réaliste) et l'explication irrationnelle (univers merveilleux) d'un phénomène surnaturel univers narratif développé autour de phénomènes inexplicables, surnaturels ou surréels apparaissant dans un cadre spatiotemporel familier : apparition de doubles, de fantômes, de spectres, de revenants; rêves ou prémonitions; événements maléfiques inexplicables; apparition d'anges gardiens; objets usuellement inertes mais devenus vivants ; confusion entre le rêve et la réalité, etc. ; univers suscitant des interrogations auxquelles la science n'offre pas de réponse; héros, souvent sceptique, se rendant à l'évidence ou affrontant les forces surnaturelles; quête d'équilibre marquée davantage par l'évolution du personnage thèmes récurrents : angoisse, malaise, illusion, Mal, peur, étrange, inquiétude, curiosité, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> intention : évoquer un monde futur ou imaginaire régi par des lois différentes du monde réel et s'en distinguant par un usage différent ou une maîtrise supérieure de la science ou de la technologie univers narratif : cadre spatiotemporel situé dans un ailleurs spatial ou temporel (souvent le futur) : planète autre que la Terre, mégapole futuriste, vaisseau spatial, profondeurs de la Terre, pays gouverné par des robots, île d'un savant fou, etc.; personnages humains mêlés à des personnages aux caractéristiques différentes des humains : extraterrestres, mutants dotés de pouvoirs surhumains, androïdes, créatures monstrueuses, savants mégalomanes, etc.; actions ayant un caractère vraisemblable une fois l'hypothèse de départ acceptée (un monde régi par d'autres règles); univers et atmosphère dramatiques, menace sur un individu ou un groupe thèmes récurrents : voyages dans le temps, intelligence artificielle, génétique, changements climatiques, affrontements entre les forces du Bien et celles du Mal, anéantissement de l'humanité, etc.
Roman fantastique ³⁴	Roman de science-fiction ³⁵				
<ul style="list-style-type: none"> intention : provoquer un questionnement oscillant entre l'explication rationnelle (univers réaliste) et l'explication irrationnelle (univers merveilleux) d'un phénomène surnaturel univers narratif développé autour de phénomènes inexplicables, surnaturels ou surréels apparaissant dans un cadre spatiotemporel familier : apparition de doubles, de fantômes, de spectres, de revenants; rêves ou prémonitions; événements maléfiques inexplicables; apparition d'anges gardiens; objets usuellement inertes mais devenus vivants ; confusion entre le rêve et la réalité, etc. ; univers suscitant des interrogations auxquelles la science n'offre pas de réponse; héros, souvent sceptique, se rendant à l'évidence ou affrontant les forces surnaturelles; quête d'équilibre marquée davantage par l'évolution du personnage thèmes récurrents : angoisse, malaise, illusion, Mal, peur, étrange, inquiétude, curiosité, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> intention : évoquer un monde futur ou imaginaire régi par des lois différentes du monde réel et s'en distinguant par un usage différent ou une maîtrise supérieure de la science ou de la technologie univers narratif : cadre spatiotemporel situé dans un ailleurs spatial ou temporel (souvent le futur) : planète autre que la Terre, mégapole futuriste, vaisseau spatial, profondeurs de la Terre, pays gouverné par des robots, île d'un savant fou, etc.; personnages humains mêlés à des personnages aux caractéristiques différentes des humains : extraterrestres, mutants dotés de pouvoirs surhumains, androïdes, créatures monstrueuses, savants mégalomanes, etc.; actions ayant un caractère vraisemblable une fois l'hypothèse de départ acceptée (un monde régi par d'autres règles); univers et atmosphère dramatiques, menace sur un individu ou un groupe thèmes récurrents : voyages dans le temps, intelligence artificielle, génétique, changements climatiques, affrontements entre les forces du Bien et celles du Mal, anéantissement de l'humanité, etc. 				

34 Les romans d'horreur, de *fantasy*, de zombies, de vampires et de science-fiction, notamment, sont des genres différents du roman fantastique.

35 Les romans d'anticipation, uchronique, de *fantasy* et d'horreur, notamment, sont des genres différents du roman de science-fiction.

	Roman fantastique	Roman de science-fiction
text.	<ul style="list-style-type: none"> structure du récit : schéma narratif assez conventionnel, quoique souvent ruptures dans la chronologie 	<ul style="list-style-type: none"> structure du récit : schéma narratif assez conventionnel, généralement, ordre chronologique
sém.	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié à l'angoisse, la peur, le doute, le surnaturel, etc. figures (de style)³⁶ : personnification, comparaison, analepse, hypotypose, prolepse, ellipse, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié à la science, aux technologies, au pouvoir, à la guerre, à l'invasion, etc. vocabulaire : emploi de néologismes figures (de style) : gradation, amplification, métonymie, métaphore, etc.
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> structures syntaxiques généralement complexes à cause des répétitions, des retours en arrière, des anticipations, etc. nombreuses phrases exclamatives, interrogatives et emphatiques forte modalisation 	
Exemples	<p>Balzac, H. de (1831). <i>La Peau de chagrin</i>; Kafka, F. (1915). <i>La Métamorphose</i>; Ray, J. (1943). <i>Malpertuis</i>; Zafón, C. R. (1999/2004). <i>Marina</i>; Lafond, A. (2012). <i>Les Voyageurs de la nuit</i>.</p>	<p>Shelley, M. (1818). <i>Frankenstein ou le Prométhée moderne</i>; Verne, J. (1869). <i>Vingt Mille Lieues sous les mers</i>; Wells, H.G. (1895). <i>La Machine à explorer le temps</i>; Werber, B. (1994). <i>Les Thanatonautes</i>; Vonarburg, É. (1981). <i>Le Silence de la Cité</i>.</p>

36 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

ROMAN HISTORIQUE (3^e L), ROMAN RÉALISTE (5^e L), GENRES À DOMINANTE NARRATIVE

Caractéristiques communes		
comm.	<ul style="list-style-type: none"> • support : livre présentant un seul récit • énonciateur : auteur reconnu par l'institution littéraire et pris en charge par un éditeur • destinataire : lecteur présumé ou réel 	
text.	<ul style="list-style-type: none"> • titre sur la première de couverture; découpage en chapitres et en paragraphes • séquence narrative enchâssante et dominante, séquences descriptives et dialogales enchâssées • structure du récit : schéma narratif assez conventionnel, généralement ordre chronologique • narrateur : absent • système des temps verbaux : passé 	
graph.	<ul style="list-style-type: none"> • aucune marque graphique particulière; parfois illustration sur la première de couverture 	
	Roman historique	Roman réaliste
comm.	<ul style="list-style-type: none"> • intention : présenter un portrait d'une période historique marquée par la vision du monde de l'auteur • univers narratif généralement créé à partir d'une documentation sérieuse; cadre spatiotemporel très réaliste, situé dans une époque et un lieu précis (ville, pays, territoire, etc.); personnages ou évènements historiques mêlés à la fiction; héros luttant pour de meilleures conditions de vie, personnelles et collectives; récit généralement dramatique • thèmes récurrents : fait historique, vérité, critique sociale, condition humaine, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • intention : présenter un portrait réaliste d'un milieu social et illustrer certains problèmes sociaux (injustices sociales, exploitation des travailleurs, travers de la classe supérieure dont, immoralité, perfidie, corruption, etc.) • univers narratif dramatique; cadre spatiotemporel réaliste : lieux et personnages caractéristiques d'un milieu et d'une époque; personnage principal : généralement un héros souvent solitaire bien que confiant en la solidarité humaine; héros luttant pour de meilleures conditions de vie, personnelles et collectives; personnages secondaires représentant des classes ou des milieux sociaux antagonistes; quête d'équilibre marquée par l'évolution du personnage principal • thèmes récurrents : condition humaine, engagement, misère, classes sociales antagonistes, travail, injustices et inégalités sociales, etc.

	Roman historique	Roman réaliste
sém.	<ul style="list-style-type: none"> • champ sémantique lié à l'époque historique de l'univers narratif • figures (de style)³⁷ : gradation, répétition, allégorie, métaphore, etc. parfois glossaire des mots employés à l'époque 	<ul style="list-style-type: none"> • champ sémantique lié au contexte socioculturel de l'univers narratif • figures (de style) : métaphore, métonymie, exemplification, synecdoque, métonymie, etc.
graph.	<ul style="list-style-type: none"> • parfois ligne du temps avec des évènements historiques marquants insérée à la fin 	∅
Exemples	<p>Dumas, A. (1844). <i>Les trois mousquetaires</i>, éd. Le livre de Poche, coll. les Classiques;</p> <p>Druon, M. (1955). <i>Les Rois Maudits</i>;</p> <p>Assiniwi, B. (1996). <i>La Saga des Béothuks</i>;</p> <p>Demers, D. (1997). <i>Maïna</i>;</p> <p>Pignat, C. (2011). <i>Les Années de famine</i>.</p>	<p>Balzac, H. de (1835). <i>Le Père Goriot</i>;</p> <p>Zola, É. (1885). <i>Germinal</i>;</p> <p>Roy, G. (1945). <i>Bonheur d'occasion</i>;</p> <p>Hémon, L. (1913). <i>Maria Chapdelaine</i>.</p>

37 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée, puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

COMÉDIE ET TRAGÉDIE CLASSIQUES (4^e L-O : ÉCOUTE)

Caractéristiques communes	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : divertir, émouvoir ou éduquer en présentant sur une scène un texte dialogué joué par des acteurs support : livret présentant une seule pièce de théâtre ou recueil présentant plusieurs pièces de théâtre; scène énonciateur : dramaturge reconnu par l'institution littéraire et pris en charge par un éditeur ou pris en charge par une compagnie théâtrale et un metteur en scène destinataire : lecteur présumé ou réel, ou spectateur univers dramatique : lieux et personnages caractéristiques d'un milieu et d'une époque; personnage principal autour duquel gravite(nt) un ou plusieurs personnage(s) secondaire(s)
text.	<ul style="list-style-type: none"> titre sur la première de couverture ou dans l'entête de chaque pièce de théâtre si recueil au début du livret : liste des personnages, de leur(s) lien(s) et de leurs principales caractéristiques (statut social, aspect(s) physique(s) ou psychologique(s)) découpage en actes, scènes et tableaux nom des personnages : devant chaque réplique structure des scènes : généralement, ordre chronologique séquences dialogales enchâssantes et dominantes, marquées par les changements d'interlocuteurs didascalies insérées entre les répliques (pour donner des indications sur ton, geste(s), attitudes, costumes des personnages, entrée ou sortie d'un personnage, etc.) ou entre les scènes/actes (pour donner des indications sur le cadre spatiotemporel, par exemple mention du temps écoulé entre deux actes, repères géographiques ou historiques, etc., ou sur des choix de mise en scène, ex. : décor, musique, éclairage, etc.) présence de monologues : aparté, soliloque, tirade en plus du texte, le langage théâtral est composé de gestes et de signes, dont costumes, maquillage, mouvements, décors, éclairages, musique, etc.
sém.	<ul style="list-style-type: none"> champ sémantique lié aux thèmes vocabulaire lié au contexte socioculturel et historique de l'univers dramatique
graph.	<ul style="list-style-type: none"> mise en page particulière comprenant des didascalies, le nom des personnages centré et devant chaque réplique

Caractéristiques communes		
oral.	<ul style="list-style-type: none"> fonction expressive du discours assurée par l'accentuation, les variations d'intonation, la mimique et les gestes gestuelle dramatique, incluant les positions du corps à l'état statique (lorsque significatives), les gestes, les mouvements et les déplacements; le geste peut être indépendant du discours verbal (il peut avoir une signification à lui seul) métamorphose de l'acteur en personnage assurée par le maquillage, les costumes et les accessoires; procédé de matérialisation et d'expression des qualités sociales ou individuelles du personnage fonction de l'éclairage permettant de créer l'atmosphère adéquate ou de mettre l'accent sur un endroit de la scène, un comédien, un moment de la pièce de théâtre, etc. ton adapté au décor, au contenu de la pièce ou non (ex. : contrasté en vue de créer un effet) effets de la musique (structure la durée selon un agencement harmonique d'éléments musicaux, crée une atmosphère, suggère un ton, souligne les rapports entre les personnages, etc.) et du bruitage (tous les effets sonores ne relevant ni de la parole ni de la musique) 	
	Comédie classique	Tragédie classique
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : faire rire, divertir, corriger les mœurs par le rire, corriger les travers des hommes en les divertissant univers dramatique : personnages de condition moyenne ou modeste, dénouement heureux trois types de comédie : de caractère, de mœurs et d'intrigue thèmes récurrents : quiproquo, imbroglio, trompeur/trompé, honnêtes gens, critique de mœurs, étonnement, simplicité, optimisme, bonhomie, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> intention : plaire, émouvoir, enseigner des comportements, des valeurs, des attitudes; catharsis univers dramatique : personnages généralement illustres, tourmentés par de fortes passions, se comportant avec héroïsme en acceptant un destin fatal; action issue de l'Histoire, d'un mythe ou d'une légende; cadre spatiotemporel vraisemblable; dénouement malheureux (mort, le plus souvent); sources de la fatalité : emprise d'une passion, conscience, obligation morale, intervention d'une divinité ou d'une puissance, etc. thèmes récurrents : fatalité, honneur, vertu, devoir, vengeance, trahison, lucidité, passion, amour, héroïsme, etc.
text.	<ul style="list-style-type: none"> cinq effets du comique pour produire le rire : mots, gestes, situation, mœurs ou caractère 	<ul style="list-style-type: none"> forme fixe : cinq actes (séparés par des entractes) et nombre de scènes variable règle de trois unités : unité de lieu, unité de temps, unité d'action règle de bienséance (le respect du bon goût) et de vraisemblance (les comportements des personnages) progression dramatique : exposition, nœud, dénouement

	Comédie classique	Tragédie classique
sém.	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style) et procédés³⁸ : exagération, répétition, caricature, etc. champ sémantique lié au(x) thème(s) 	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style) et procédés : périphrase, exemplification, supplication, lamentation, imprécation, etc. punctuation expressive : beaucoup d'exclamations ou d'interrogations (pour exprimer le désarroi, le bouleversement, la fatalité, la pitié, etc.) champ sémantique : mort, fatalité, douleur, devoir, etc.
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> versification libre ou prose plusieurs variétés de langue 	<ul style="list-style-type: none"> versification fixe, généralement en alexandrins apostrophe : invocation, sollicitation variété de langue : soutenue
Exemples	<p>Molière (1670). <i>Le Bourgeois gentilhomme</i>; Molière (1673). <i>Le Malade imaginaire</i>; Scarron, P. (1645). <i>Jodelet ou le Maître Valet</i>; Beaumarchais, P.-A. C. (1778). <i>Le Mariage de Figaro</i>.</p>	<p>Racine, J. (1677). <i>Phèdre</i>; Giraudoux, J. (1937). <i>Électre</i>; Anouilh, J. (1944). <i>Antigone</i>.</p>

38 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

**POÈME LUDIQUE (1^{re} L-O : ÉCOUTE ET 2^e O : ÉCOUTE),
POÈME À TRAME DESCRIPTIVE OU NARRATIVE (1^{re} ET 2^e L-O : ÉCOUTE)**

Caractéristiques communes	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : travailler la matérialité et la musicalité de la langue et du langage poétique, émouvoir support : livre présentant plusieurs poèmes regroupés dans un recueil portant un titre énonciateur : poète reconnu par l'institution littéraire et pris en charge par un éditeur destinataire : lecteur ou auditeur présumé ou réel univers poétique polysémique et connoté, imagé et rythmé
text.	<ul style="list-style-type: none"> texte bref; titre généralement dans l'entête de chaque poème, en plus d'un titre pour le recueil point de vue subjectif : marques énonciatives (« je » poétique) forme très variable : en vers généralement libres, rarement fixes, parfois en prose
sém.	<ul style="list-style-type: none"> musicalité et rythme souvent marqués par ponctuation, répétitions, assonances, allitération, etc. emploi de nombreuses figures (de style)³⁹, dont comparaison, métaphore, allitération, mots-valises, etc. champ sémantique fort et lié au(x) thème(s) présence de rimes riches, suffisantes et pauvres langage poétique : vocabulaire connoté plusieurs variétés de langue
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> structures syntaxiques souvent marquées par énumération, répétition, inversion ou ellipse
graph.	<ul style="list-style-type: none"> disposition particulière du texte dans l'espace de la page (ex. : calligrammes)
oral.	<ul style="list-style-type: none"> effets (sonores de sens) créés par la manière de réciter le poème découpage des vers, le cas échéant, et des strophes assuré par des mises en emphase (accentuations), des variations et des modulations d'intonation et de hauteur de voix respect du schéma de rimes, le cas échéant, par la prononciation adéquate des sonorités en fin de vers cohérence du rythme, rapide ou lent, avec le sujet/contenu du poème prononciation précise et articulée, voix porteuse

39 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

	Poème ludique	Poème à trame descriptive	Poème à trame narrative
comm.	<ul style="list-style-type: none"> univers poétique : écriture, travail sur la langue, création, contraintes, esthétisme, repousser les limites, etc. thèmes récurrents : jeux, langue, humour, contraintes, contradictions, complémentarité, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> univers poétique : observations sur le monde traduites dans le regard porté sur l'Autre thèmes variés 	<ul style="list-style-type: none"> univers poétique : actions d'un personnage courageux, mystérieux, valeureux, etc. thèmes variés
text.	<ul style="list-style-type: none"> organisation : séquence descriptive dominante 	<ul style="list-style-type: none"> organisation : séquence descriptive dominante; séquences narratives enchâssées 	<ul style="list-style-type: none"> organisation : séquence narrative dominante, séquences descriptives enchâssées
graph.	<ul style="list-style-type: none"> disposition parfois très particulière du texte dans l'espace de la page (ex. : calligrammes) 	∅	∅
Exemples	<p>Apollinaire, G. <i>Calligrammes</i>; Prévert, J. <i>Cortèges</i>; Desnos, R. <i>Le Bégonia</i>; Tzara, T. <i>Hirondelle végétale</i>.</p>	<p>Nelligan, É. <i>Devant deux portraits de ma mère</i>; Vigneault, G. <i>Les gens de mon pays</i>; Prévert, J. <i>Familiale</i>.</p>	<p>Vigneault, G. <i>Jack Monoloy</i>; Prévert, J. <i>La pêche à la baleine</i>; Carême, M. <i>L'Heure du crime</i>.</p>

CHANSON ET POÈME LYRIQUES (3^e-4^e L-O : ÉCOUTE), SONNET ET BALLADE (POÈMES CLASSIQUES) (5^e L-O : ÉCOUTE)

Caractéristiques communes	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : travailler la matérialité et la musicalité de la langue et du langage poétique, émouvoir support : livre présentant plusieurs poèmes regroupés dans un recueil portant un titre; album de chansons énonciateur : poète reconnu par l'institution littéraire et pris en charge par un éditeur destinataire : lecteur ou auditeur présumé ou réel univers poétique polysémique et connoté, imagé et rythmé; « je » poétique fort manifestant sa relation à l'Autre, à la nature ou au monde
text.	<ul style="list-style-type: none"> texte bref; titre généralement dans l'entête de chaque poème ou chanson, en plus d'un titre pour le recueil ou l'album de chansons organisation : séquence descriptive dominante, séquences narratives et explicatives enchâssées point de vue subjectif : marques énonciatives (« je » poétique) en vers libres ou fixes
sém.	<ul style="list-style-type: none"> musicalité et rythme souvent marqués par ponctuation, répétitions, assonances, allitération, etc. emploi de nombreuses figures (de style)⁴⁰ dont antithèse, personnification, métonymie, périphrase, etc. champ sémantique fort et lié au(x) thème(s) présence de rimes riches, suffisantes et pauvres langage poétique, vocabulaire connoté
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> structures syntaxiques souvent marquées par énumération, répétition, inversion ou ellipse
graph.	<ul style="list-style-type: none"> disposition particulière du texte dans l'espace de la page
oral.	<ul style="list-style-type: none"> effets (sonores de sens) créés par la manière de réciter le poème découpage des vers, le cas échéant, et des strophes assuré par des mises en emphase (accentuations), des variations et des modulations d'intonation et de hauteur de voix respect du schéma de rimes, le cas échéant, par la prononciation adéquate des sonorités en fin de vers cohérence du rythme, rapide ou lent, avec le sujet/contenu du poème prononciation précise et articulée, voix porteuse

⁴⁰ Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

	Chanson et poème lyriques	Sonnet [classique]	Ballade [classique]
comm.	<ul style="list-style-type: none"> univers poétique : exaltation des passions, des émotions thèmes récurrents : amour, souffrance, douleur, joie, émerveillement, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> univers poétique : émotions évoquées dans le rapport à l'Autre thèmes récurrents : admiration, amour, beauté, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> univers poétique : éloge ou pardon des plus valeureux (guerrier, prince, Dieu, etc.) thèmes récurrents : douleur, pitié, mort, foi, éternité, etc.
text.	<ul style="list-style-type: none"> forme très variable : vers réguliers ou vers libres; couplets et refrain (chanson) 	<ul style="list-style-type: none"> forme fixe : découpage en quatre strophes, soit deux quatrains suivis de deux tercets 	<ul style="list-style-type: none"> forme fixe : découpage en trois couplets suivis d'un envoi couplets : composés de 8 vers de 8 syllabes ou de 10 vers de 10 syllabes l'envoi : composé de 4 vers si les couplets ont 8 vers ou de 5 vers si les couplets ont 10 vers
sém.	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style) : métaphore, exemplification, oxymore, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style) : personnification, métaphore, comparaison, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style) : gradation, comparaison, prosopopée, personnification, etc.
gramm.	<ul style="list-style-type: none"> versification libre plusieurs variétés de langue 	<ul style="list-style-type: none"> versification fixe : 14 alexandrins trois dispositions de rimes possibles : plates, croisées ou embrassées variété de langue : soutenue 	<ul style="list-style-type: none"> versification fixe : octosyllabes dans les trois huitains, les rimes sont disposées : ABABBCBC; dans l'envoi c'est BCBC le dernier vers de toutes les strophes est le même : c'est un refrain l'envoi commence par l'apostrophe au dédicataire du poème, souvent Prince variété de langue : soutenue
Exemples	A. de Lamartine : <i>Le Vallon</i> ; G. Miron : <i>La Marche à l'amour</i> ; R. Desjardins : <i>Tu m'aimes-tu?</i>	L. Labé : <i>Sonnet</i> ; Ronsard : <i>Quand vous serez bien vieille</i> ; É. Nelligan : <i>Ruines</i> ; C. Baudelaire : <i>Les Aveugles</i> ; A. Rimbaud : <i>Voyelles</i>	E. Deschamps : <i>Sur le trépas de Bertrand Du Guesclin</i> ; F. Villon : <i>Ballade des pendus</i> ; C. de Pisan : <i>Prière pour le roi Charles</i> .

Caractéristiques communes	
comm.	<ul style="list-style-type: none"> intention : performer dans le cadre d'une joute oratoire de slam en faisant réagir les spectateurs support : scène énonciateur : slameur faisant partie d'une équipe de slameurs participant à une joute de slam destinataire : auditoire concerné et réel participants : un slammestre, un chronomestre, un marqueur de points, cinq juges identifiés au hasard dans les spectateurs, généralement entre six et douze slameurs membres de l'équipe et inscrits à la joute déroulement organisé d'une joute de slam : 1) scène ouverte (poètes qui performant pour la première fois); 2) performance d'un <i>poète sacrifié</i> (slameur qui ouvre la joute et qui n'est pas en compétition); 3) première manche de la joute avec tous les slameurs inscrits (ordre des performances pigé au hasard); 4) deuxième manche de la joute avec la moitié des slameurs qui ont obtenu les points les plus élevés lors de la première manche règles : texte original produit par le slameur; performance poétique d'au plus trois minutes; improvisation non autorisée; interdiction d'utiliser accessoire, costume, musique, effets d'éclairage engagement des spectateurs : avant que le slameur réalise sa performance, les spectateurs lancent un cri d'encouragement en chœur: « Parle! » ou « Exprime-toi ! »; pendant la performance, les spectateurs peuvent réagir en claquant des doigts; après la performance, les spectateurs peuvent manifester leur désaccord à l'égard d'une règle non respectée ou réagir au pointage des juges thèmes récurrents : récit de soi, amour, langue, slam, poésie, engagement, liberté, politique, quotidien, relations interpersonnelles, luttes sociales, etc.
text.	<ul style="list-style-type: none"> titre parfois mentionné au début de la performance en vers ou en prose; versification libre, rythmée et sonore; présences de rimes point de vue subjectif : marques énonciatives (« je » poétique) et de modalités nombreuses
sém.	<ul style="list-style-type: none"> vocabulaire connoté marques de modalité champ sémantique fort et lié au(x) thème(s) plusieurs variétés de langue figures (de style)⁴¹ : allitération, assonance, comparaison, métaphore, répétitions, contrepèterie, etc.
oral.	<ul style="list-style-type: none"> prosodie : intonation variée; le slam étant souvent scandé, il y a détachement de syllabes ou de groupes de mots; intensité/volume soutenu ou en crescendo; rythme rapide ou lent, en cohérence avec le contenu; prononciation précise et articulée; voix porteuse et puissante gestuelle : position du corps généralement stable; attitude liée au sujet traité; regard tourné vers le public, gestes ou mimiques pour créer une image poétique
Exemples	<p>Marjolaine Beauchamp (2009). <i>Lou</i> (http://www.youtube.com/watch?v=huHo_JfAeF0);</p> <p>Queen Ka (2010). <i>Je zappe</i> (http://www.youtube.com/watch?v=2tb0ztyG2zU);</p> <p>D-Track (2010). <i>Colonise</i> (http://www.youtube.com/watch?v=FxPpYAUchNE);</p> <p>David Goudreault (2012). <i>Séropositif</i> (http://www.youtube.com/watch?v=y0gjZH4QD0Q), récupérés le 12 avril 2013.</p>

41 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

LITTÉRATURE ENGAGÉE DES XX^e ET XXI^e SIÈCLES : ROMAN (5^e L), POÉSIE ET CHANSON (4^e L-É-0: ÉCOUTE), THÉÂTRE (5^e L)

Caractéristiques communes			
communicationnelles	<ul style="list-style-type: none"> intention : faire prendre conscience d'un phénomène politique, social ou culturel et appeler à s'engager dans la lutte ou dans le débat; mettre en garde contre l'oubli; amener le destinataire à adopter la thèse défendue énonciateur : auteur (romancier, poète ou dramaturge) reconnu par l'institution littéraire et pris en charge par un éditeur; il participe pleinement au monde social auquel il appartient et intervient par ses œuvres dans les débats de son temps destinataire : lecteur, auditoire ou spectateur concerné ou réel univers narratif (roman), poétique (poésie et chanson) et dramatique (théâtre); cadre spatiotemporel réaliste : lieux et personnages caractéristiques d'un milieu socioculturel et d'une époque; personnage principal : généralement un héros souvent solitaire bien qu'engagé et solidaire; héros luttant pour de meilleures conditions de vie, personnelles et collectives; personnages secondaires représentant des classes ou des milieux sociaux antagonistes; quête d'équilibre marquée par l'évolution du personnage principal vers la liberté thèmes récurrents : liberté, engagement, condition humaine, luttes et injustices sociales, solidarité, patriotisme, fierté, etc. 		
	sém.	<ul style="list-style-type: none"> vocabulaire connoté et lié au contexte socioculturel de l'univers narratif ou dramatique (conditions de travail des ouvriers, capitalisme, etc.) champs sémantiques liés aux thèmes récurrents, dont ceux des inégalités sociales (rapports dominant/dominé) et de la liberté qui reviennent systématiquement modalisation importante; thèse implicite ou explicite variété de langue : généralement soutenue 	
		Roman engagé	Poésie et chanson engagées
comm.	<ul style="list-style-type: none"> support : livre présentant un seul récit 	<ul style="list-style-type: none"> support : livre présentant plusieurs poèmes regroupés dans un recueil portant un titre; album de chansons 	<ul style="list-style-type: none"> support : livret présentant une seule pièce de théâtre ou recueil présentant plusieurs pièces de théâtre; scène

	Roman engagé	Poésie et chanson engagées	Théâtre engagé
text.	<ul style="list-style-type: none"> titre sur la première de couverture; découpage en chapitres et en paragraphes séquence narrative enchâssante et dominante, séquences argumentatives, descriptives et dialogales enchâssées structure du récit : schéma narratif assez conventionnel, généralement ordre chronologique narrateur : absent système des temps verbaux : passé 	<ul style="list-style-type: none"> titre évocateur dans l'entête de chaque poème (ou chanson), en plus d'un titre pour le recueil (ou l'album de chansons) forme très variable : vers réguliers ou vers libres; couplets et refrain (chanson) versification libre généralement, parfois en prose; présence de rimes séquence argumentative enchâssante et dominante, séquences descriptives enchâssées point de vue subjectif : marques énonciatives et de modalité 	<ul style="list-style-type: none"> titre dans l'entête de chaque pièce de théâtre ou sur la première de couverture, si recueil au début du livret : liste des personnages, de leur(s) lien(s) et de leur(s) principale(s) caractéristique(s) (statut social, aspect physique ou psychologique) découpage en actes, scènes et tableaux nom des personnages : devant chaque réplique structure des scènes : généralement, ordre chronologique séquences dialogales enchâssantes et dominantes, marquées par les changements d'interlocuteurs didascalies insérées entre les répliques (pour donner des indications sur ton, geste, attitudes, costumes des personnages, entrée ou sortie d'un personnage, etc.) ou entre les scènes/actes (pour donner des indications sur le cadre spatiotemporel, par exemple mention du temps écoulé entre deux actes, repères géographiques ou historiques, ou sur des choix de mise en scène, par exemple décor, musique, éclairage) présence de monologues : aparté, soliloque, tirade en plus du texte, le langage théâtral est composé de gestes et de signes, dont costumes, maquillage, mouvements, décors, éclairages, musique, etc.
sém.	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style)⁴²: métaphore, métonymie, exemplification, synecdoque, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style) : métaphore, ironie, répétition, anaphore, allitération, assonance, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> figures (de style) : métaphore, exemplification, synecdoque, métonymie, etc.

42 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

	Roman engagé	Poésie et chanson engagées	Théâtre engagé
graph.	<ul style="list-style-type: none"> aucune marque graphique particulière; parfois illustration sur la première de couverture 	<ul style="list-style-type: none"> disposition particulière du texte dans l'espace de la page 	<ul style="list-style-type: none"> mise en page particulière comprenant des didascalies, le nom des personnages centré et devant chaque réplique, etc.
d'oralité	∅	<ul style="list-style-type: none"> découpage des vers, le cas échéant, et des strophes grâce à des mises en emphase (accentuations), variations et modulations d'intonation rythme rapide ou lent, cohérent avec le sujet/ contenu du poème; prononciation précise et articulée; voix porteuse si visionné (document audiovisuel) : corps et regard tournés vers l'auditoire (ou la caméra), gestes ou mimiques permettant de souligner certains passages ou d'illustrer une image poétique 	<ul style="list-style-type: none"> fonction expressive du discours assurée par l'accentuation, les variations d'intonation, la mimique et les gestes gestuelle dramatique, incluant les positions du corps à l'état statique (lorsque significatives), les gestes, les mouvements et les déplacements; le geste peut être indépendant du discours verbal (il peut avoir une signification à lui seul) métamorphose de l'acteur en personnage assurée par le maquillage, les costumes et les accessoires; procédés de matérialisation et d'expression des qualités sociales ou individuelles du personnage fonction de l'éclairage permettant de créer l'atmosphère adéquate ou de mettre l'accent sur un endroit de la scène, un comédien, un moment de la pièce de théâtre, etc. ton adapté au décor, au contenu de la pièce, ou non (ex. : contrasté en vue de créer un effet) effets de la musique (structure la durée selon un agencement harmonique d'éléments musicaux, crée une atmosphère, suggère un ton, souligne les rapports entre les personnages, etc.) et du bruitage (tous les effets sonores ne relevant ni de la parole ni de la musique)
Exemples	<p>Vallès, J. (1885). <i>L'Insurgé</i>; Zola, É. (1885). <i>Germinal</i>; Malraux, A. (1937). <i>L'Espoir</i>; Lamoureux, H. (1979). <i>L'Affrontement</i>.</p>	<p>Vian, B. <i>Le Déserteur</i>; Aragon, L. <i>L'Affiche rouge</i>; Godin, G. <i>Cantouque menteur</i>; Miron, G. <i>L'Octobre</i>; Desjardins, R. <i>Les Yankees</i>.</p>	<p>Camus, A. (1944). <i>Caligula</i>; Sartre, J.-P. (1948). <i>Les Mains sales</i>; Boucher, D. (1978). <i>Les Fées ont soif</i>; Mouawad, W. (2006). <i>Assoiffés</i>.</p>

ÉCOUTE D'ŒUVRES LITTÉRAIRES : RÉCIT (1^{re}), FABLE (2^e), CONTE OU LÉGENDE (3^e), GENRES À DOMINANTE NARRATIVE

Caractéristiques communes à l'écoute des trois genres littéraires	
communicationnelles	<ul style="list-style-type: none"> intention : se familiariser avec ces genres; en reconnaître et en apprécier la dimension orale; activer l'imaginaire par leur écoute; favoriser une meilleure compréhension des textes support : document sonore ou audiovisuel, voix énonciateur(s) : lecteur(s) ou conteur, en classe ou enregistré (audio ou audiovisuel) destinataire : auditoire présumé ou réel univers narratif : cerner le cadre spatiotemporel réel ou fictif en tenant compte des caractéristiques du genre; reconstruction du cadre spatial par la description des lieux, ses caractéristiques (repères géographiques, traits particuliers – ce qu'on y voit, entend, sent, fait, etc.), la façon dont les personnages s'expriment (particularités régionales au Québec ou dans la francophonie) ou par l'évocation (association d'idées, d'images, de mots, appels à des repères culturels, etc.); reconstruction du cadre temporel par la description de l'époque (repères particuliers, mode de vie, arts, valeurs, façons de s'exprimer à une époque donnée etc.) et par l'évocation (référence à une époque donnée)
textuelles	<ul style="list-style-type: none"> structure : reconnaître les marques propres au système énonciatif et en apprécier les effets (le « je » de la narration et le « je » dans un dialogue); reconnaître le système des temps verbaux dominant séquence(s) textuelle(s) : reconnaître l'insertion de séquences dialogales secondaires, leur intérêt et leurs effets dans la progression du récit marques de dialogues, telles que le non-verbal (si document audiovisuel), la prosodie (variation de l'intonation et du ton), le discours indirect libre et le changement de variété de langue cohérence entre la caractérisation des personnages et leur façon de s'exprimer
sém.	<ul style="list-style-type: none"> vocabulaire spécifique au contexte socioculturel ou aux champs lexicaux effets créés par la manière de raconter, par exemple une caractérisation de personnage provoquant le rire, un récit au présent de l'indicatif créant une impression d'actualité, la création d'images donnant une dimension poétique, des phrases courtes pour créer un rythme haletant, l'utilisation de figures (de style)⁴³, telles que l'ironie, le rire, l'exagération, l'amplification, etc.
d'oralité	<ul style="list-style-type: none"> utilisation de nombreux procédés d'emphase pour susciter l'intérêt de l'auditoire et s'assurer de maintenir le contact variation et modulation de l'intonation visant à mettre l'accent sur certains éléments du récit variation du ton selon l'effet recherché (passages dramatiques, humoristiques, tragiques, etc.) accélération ou ralentissement du rythme selon l'effet recherché s'il y a présentation d'un document audiovisuel, la position du conteur (généralement statique), le regard (dirigé vers la caméra ou le public), l'utilisation de petits gestes ou de certaines mimiques pour mettre l'accent sur des passages ou des éléments précis du récit

43 Toutes les fiches où il est question de figures (de style), en particulier celles qui concernent des genres littéraires, présentent une énumération des figures les plus représentatives du genre; il ne s'agit pas d'une liste fermée puisqu'on peut trouver une variété plus importante de figures dans chacun.

Index des genres

par ordre alphabétique

A

	année	L-É-0 ⁴⁴	fiche	page
• album de littérature	1 ^{re}	L	17N36
• article de dictionnaire	2 ^e	L	6D18
• article [de revue, de journal ou sur le Web]	1 ^{re}	L	3D14
• article de vulgarisation scientifique	3 ^e	L-É	10E23

B

• ballade (poème classique)	5 ^e	L-0 (é)	27P55
• bande dessinée	1 ^{re}	L	17N36
• biographie	2 ^e	L	7D19

C

• capsule d'information	1 ^{re}	L-É	3D14
	5 ^e	É	3D14
• chanson engagée	4 ^e	0 (é)	2958
• chanson lyrique	3 ^e , 4 ^e	L-0 (é)	27P55
• chapitre de manuel scolaire de sciences et d'histoire	3 ^e	L	11E22
• comédie classique	4 ^e	L-0 (é)	25T50
• compte rendu [d'un évènement]	2 ^e	L-É	8D20
• consigne	1 ^{re}	L	4D16
• conte traditionnel	3 ^e	L-É-0 (é)	21N43
• critique de film	4 ^e	L	16J33

D

	année	L-É-0	fiche	page
• débat	5 ^e	0 (p)-0(é)	2A12
• discussion [sur l'appréciation de l'explication de la création du monde dans un conte, une légende ou un mythe et sa justification]	3 ^e	0 (p)	15J31
• discussion [sur l'interprétation ou la critique d'une œuvre littéraire]	5 ^e	0 (p)	15J31
• documentaire audiovisuel	1 ^{re}	0 (é)	3D14

E

• entrevue	2 ^e	0 (p)	8D20
• exposé critique	4 ^e	0 (p)	16J33
• exposé explicatif	3 ^e	0 (p)	10E23

F

• fable	2 ^e	L-É 0 (é)	20N 304261
---------	----------------	--------------	-----------	--------------------

44 Cette colonne indique quelle compétence est visée par le travail à partir de ce genre : L pour lecture, É pour écriture, 0 pour communication orale, où (é) correspond à écoute et (p) à production, conformément à la Progression des apprentissages du MELS.

J	année	L-É-0	fiche	page
• justification [de la réponse à une question ou du choix d'un événement, d'un projet, etc.]	2 ^e	É	13J 28
• justification [de la solution d'un problème de grammaire]	1 ^{re} , 2 ^e 3 ^e	0 (p) É	13J 13J 28 28

L	année	L-É-0	fiche	page
• légende	3 ^e 3 ^e	L 0 (é)	21N 30 43 61
• lettre ouverte	5 ^e	L-É	2A 12

M	année	L-É-0	fiche	page
• message publicitaire	4 ^e	0 (é)	1A 11
• mythe	3 ^e	L	21N 43

N	année	L-É-0	fiche	page
• nouvelle	4 ^e	L-É	22N 45

P	année	L-É-0	fiche	page
• poème à trame descriptive	1 ^{re} , 2 ^e	L-0 (é)	26P 53
• poème à trame narrative	1 ^{re} , 2 ^e	L-0 (é)	26P 53
• poème ludique	1 ^{re} 2 ^e	L-0 (é) 0 (é)	26P 26P 53 53
• poème lyrique	3 ^e , 4 ^e	L-0 (é)	27P 55
• poésie engagée	4 ^e	L-É-0 (é)	29 58
• procédure	1 ^{re}	L	4D 16

Q	année	L-É-0	fiche	page
• quatrième de couverture	1 ^{re}	L	5D 17

R	année	L-É-0	fiche	page
• récit	1 ^{re}	0 (é)	30 61
• reportage audiovisuel	5 ^e	0 (é)	12E 26
• résumé [d'un article de journal ou d'un autre média]	3 ^e	É	9D 22
• résumé [d'un texte d'analyse d'un journal ou d'un autre média]	4 ^e	É	9D 22
• roman d'aventures	1 ^{re}	L	18N 37
• roman de chevalerie	3 ^e	L	19N 40
• roman de fantasy	1 ^{re}	L	19N 40
• roman de science-fiction	4 ^e	L	23N 46
• roman engagé	5 ^e	L	29 58
• roman fantastique	4 ^e	L	23N 46
• roman historique	3 ^e	L	24N 48
• roman policier	2 ^e	L	18N 37
• roman psychologique	1 ^{re} , 2 ^e , 4 ^e , 5 ^e	L	18N 37
• roman réaliste	5 ^e	L	24N 48

S	année	L-É-0	fiche	page
• slam	4 ^e	0 (é)	28P 57
• sonnet (poème classique)	5 ^e	L-0 (é)	27P 55

T	année	L-É-0	fiche	page
• table ronde [sur l'interprétation d'une œuvre littéraire et sa justification]	2 ^e	0 (p)	14J 30
• texte d'opinion argumentée	4 ^e	L-É	2A 12
• théâtre engagé	5 ^e	L	29 58
• tragédie classique	4 ^e	L-0 (é)	25T 50

Index des genres

par année scolaire⁴⁵

1^{re} secondaire	L-É-O⁴⁶	fiche	page	2^e secondaire	L-É-O	fiche	page
• album de littérature	L	17N 36	• article de dictionnaire	L	6D 18
• article [de revue, de journal ou sur le Web]	L	3D 14	• biographie	L	7D 19
• bande dessinée	L	17N 36	• compte rendu [d'un événement]	L-É	8D 20
• capsule d'information	L-É	3D 14	• entrevue	O (p)	8D 20
• consigne	L	4D 16	• fable	L-É	20N 42
• documentaire audiovisuel	O (é)	3D 14	• justification [de la réponse à une question ou du choix d'un événement, d'un projet, etc.]	O (é)	30 61
• justification [de la solution d'un problème de grammaire]	O (p)	13J 28	• justification [de la solution d'un problème de grammaire]	É	13J 28
• poème à trame descriptive	L-O (é)	26P 53	• justification [de la solution d'un problème de grammaire]	O (p)	13J 28
• poème à trame narrative	L-O (é)	26P 53	• poème à trame descriptive	L-O (é)	26P 53
• poème ludique	L-O (é)	26P 53	• poème à trame narrative	L-O (é)	26P 53
• procédure	L	4D 16	• poème ludique	O (é)	26P 53
• quatrième de couverture	L	5D 17	• roman policier	L	18N 37
• récit	O (é)	30 61	• roman psychologique	L	18N 37
• roman d'aventures	L	18N 37	• table ronde [sur l'interprétation d'une œuvre littéraire et sa justification]	O (p)	14J 30
• roman de fantasy	L	19N 40				
• roman psychologique	L	18N 37				

45 Trois activités d'écriture pour le 1^{re} et la 2^e secondaire ne figurent pas dans cet index, car elles ne sont pas d'un genre spécifique : pastiche d'une description et épisode de récit (1^{re}), appréciation critique d'une œuvre littéraire (2^e).

46 Cette colonne indique quelle compétence est visée par le travail à partir de ce genre : L pour lecture, É pour écriture, O pour communication orale, où (é) correspond à écoute et (p) à production, conformément à la Progression des apprentissages du MELS.

3^e secondaire

	L-É-0	fiche	page
• article de vulgarisation scientifique	L-É	10E 23
• chanson lyrique	L-0 (é)	27P 55
• chapitre de manuel [de sciences et d'histoire]	L	11E 25
• conte traditionnel	L-É -0 (é)	21N 43
• discussion [sur l'appréciation de l'explication de la création du monde dans un conte, une légende ou un mythe et sa justification]	0 (p)	15J 31
• exposé explicatif	0 (p)	10E 23
• justification [de la solution d'un problème de grammaire]	É	13J 28
• légende	L	21N 43
	0 (é)	30 61
• mythe	L	21N 43
• poème lyrique	L-0 (é)	27P 55
• résumé [d'un article de journal ou d'un autre média]	É	9D 22
• roman de chevalerie	L	19N 40
• roman historique	L	24N 48

4^e secondaire

• chanson engagée	0 (é)	29 58
• chanson lyrique	L-0 (é)	27P 55
• comédie classique	L-0 (é)	25T 50
• critique de film	L	16J 33
• exposé critique	0 (p)	16J 33
• message publicitaire	0 (é)	1A 11
• nouvelle	L-É	22N 45

• poème lyrique	L-0 (é)	27P 55
• poésie engagée	L-É-0 (é)	29 58
• résumé [d'un texte d'analyse d'un journal ou d'un autre média]	É	9D 22
• roman de science-fiction	L	23N 46
• roman fantastique	L	23N 46
• roman psychologique	L	18N 37
• slam	0 (é)	28P 57
• texte d'opinion argumentée	L-É	2A 12
• tragédie classique	L-0 (é)	25T 50

5^e secondaire

• ballade (poème classique)	L-0 (é)	27P 55
• capsule d'information	É	3D 14
• débat	0 (p)-0(é)	2A 12
• discussion [sur l'interprétation ou la critique d'une œuvre littéraire]	0 (p)	15J 31
• lettre ouverte	L-É	2A 12
• reportage audiovisuel	0 (é)	12E 26
• roman engagé	L	29 58
• roman psychologique	L	18N 37
• roman réaliste	L	24N 48
• sonnet (poème classique)	L-0 (é)	27P 55
• théâtre engagé	L	29 58

L'ouvrage *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français* est un outil de vulgarisation scientifique qui se veut simple, sans être simpliste.

Il vise à aider les enseignants de français du Québec, actuels comme futurs, ainsi que les conseillers pédagogiques et les formateurs à s'approprier les caractéristiques génériques des « genres sélectionnés » dans la *Progression des apprentissages* au secondaire en français (MELS, 2011), en mettant l'accent sur les grandes régularités des genres plutôt que sur les cas particuliers ou atypiques.

Les auteures

Suzanne-G. Chartrand, professeure titulaire à l'Université Laval, didacticienne du français spécialisée dans l'enseignement de la grammaire, de l'écriture et de l'argumentation. Coauteure de la *Progression des apprentissages* du MELS.

Judith Émery-Bruneau, professeure agrégée à l'Université du Québec en Outaouais, didacticienne du français spécialisée dans l'enseignement de la littérature et de la lecture littéraire.

Kathleen Sénéchal, doctorante en didactique du français à l'Université Laval, spécialisée dans l'enseignement de la communication orale.

ISBN 978-2-9814068-1-1

mythe poème
slam Genres débat
légende documentaire audiovisuel
entrevue capsule d'information compte rendu
discussion lettre ouverte fable
exposé nouvelle roman policier
consigne reportage
comédie critique de film
bande dessinée exposé critique
sonnet article de journal
message publicitaire
chanson engagée

